



Votre Bulletin sous la loupe

**LE CPAS
PEUT VOUS
AIDER**

Le Cpas face au Covid-19:
actions et bilans



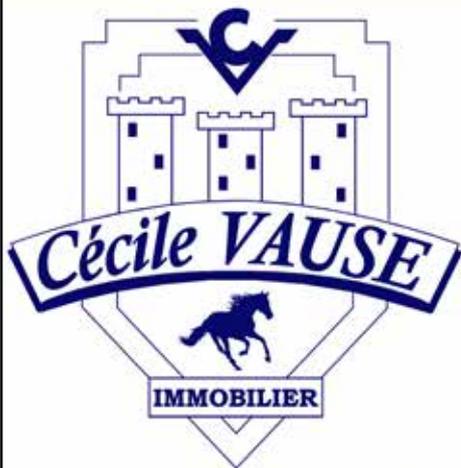
Du neuf
à l'administration

ASSESE
COURRIÈRE
CRUPET
FLORÉE
MAILLEN
SAINT-BERNARD
SORINNE-LA-LONGUE



Cécile De Meuter - Photo Club Assesse

L'Administration vous souhaite
de **joyeuses fêtes !**



Votre agent
immobilier

à
Assesse

Chaussée de Marche 77
5330 ASSESSE

(sur rendez-vous)

EVALUATION
VENTE
LOCATION
GESTION



Expérience et créativité
pour une opération
immobilière réussie

Une question ?
Un projet ?

Contactez-moi

☎ 0477/40.99.53

✉ cecile@vause.be

 www.vause.be
Agent Immobilier
agréé I.P.I. 104833
www.lpi.be

BE0725.140.524

Et si on parlait de vos assurances ?

Eric Polet et Steve Detal vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.



Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE

T. 083/65 62 02

info@polet-detal.be

FSMA 063133

N° entreprise BE867.766.354

www.polet-detal.be

polet & detal
assurances



ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE

Accueil : 083 63 68 99 - Fax : 083 65 54 70
Lun., Mar., Jeu., Ven. : 8.30h à 12h
Mer. : 8.30h à 12h et 13.30h à 16h
Sam. : 9h à 11.30h
Du sam. 12h au lun. 8h : 083 65 50 55
(appels déviés)

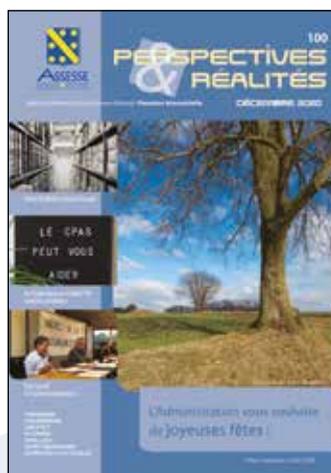
Revue bimestrielle

Echevinat de la communication - communication@assesse.be

N°100

Décembre 2020

Photo de couverture:
crédit photo : Cécile de Meuter –
Photo Club Assesse



Sommaire



La Vie Communale

- ▶ Au registre des délibérations du Conseil 4
- ▶ La réalité augmentée et les brèves 7
- ▶ Le CPAS 8 & 9
- ▶ Nouveau Collège et nouvelle Direction 10
- ▶ Tri des déchets organiques au 1er janvier 12
- ▶ Au GAL 14
- ▶ Rétrospective du Bulletin 16
- ▶ Quoi de neuf ? 21



L'Assessible

- ▶ Le Memento 28-31

Equipe de rédaction :

- Mmes P. BRICHARD, M. DANS, V. MANTIA, M. PAULUS
- MM R. BURLET, J. DELFOSSE, F. LANDRAIN, G. TRAUSSCH,

Avec la collaboration du GAL, du Club photo d'Assesse, du CPAS et des services communaux.

Éditorial

Prenons soin d'une perle précieuse : la santé

La pandémie par le virus SARS-CoV-2 (Covid-19) a créé de par le monde, une situation inattendue, complexe, incertaine dans son avenir, qui a imposé un stress inhabituel à chacun et aux systèmes de soins.

Certains considèrent toujours que ce phénomène est isolé et imprévisible dans son ampleur. Et pourtant, tout au long de l'histoire, les maladies infectieuses bactériennes ou virales ont toujours suivi l'expansion des populations à travers le monde. La grippe n'a pas échappé à cette propagation, amplifiée par nos comportements, une augmentation du commerce et des voyages, la montée de l'urbanisation, un basculement de nos écosystèmes.

Certains se souviendront ainsi qu'en 1969, la grippe de Hong Kong a fait plus d'1 million de morts, à travers le monde, sans gros titres dans les médias. On assumait une forme de fatalité où la maladie et la mort faisaient partie de la vie intime où chacun retrouvait le monde d'avant.

En 2020, autre société avec d'autres Réalités : une pandémie où la mort rode chez soi et dans les rues, menaçant sans distinction et de façon imprévisible, devient intolérable. Réseaux sociaux, médias et notre bon sens, nous rappellent, cependant, la priorité à tirer les leçons de cette année, pour être prêts, dorénavant, face à l'inconnu inattendu véhiculé par d'autres virus. Car, ne nous trompons pas : même la Covid-19 n'est pas prête à nous quitter, avant l'arrivée de vaccins.

Perspectives inquiétantes certes, mais qui nous obligent à mieux anticiper, à penser la santé comme vecteur de vie où prévention santé, innovations biotechnologiques et bioinformatiques, gestion des soins de santé, comme nos modes d'activités et de consommations, deviennent les acteurs de notre santé et les garants d'un futur sanitaire à la hauteur de l'inéluctable, pour les générations futures.

En cette fin 2020, la Réalité d'un déconfinement progressif et adapté, devrait illuminer les fêtes, de lumières et de convivialités inhabituelles, en espérant que 2021 nous offre des Perspectives économiques, sociales et personnelles, faites de résilience acceptée, de solidarité intergénérationnelle, nous permettant de vous souhaiter une BONNE ANNEE et une bonne SANTE.

Gérard TRAUSSCH, pour le Comité de rédaction.



**COURRIER
ÉLECTRONIQUE
DE L'ADMINISTRATION
COMMUNALE**

Directeur général : directeur.general@assesse.be
Service comptabilité : comptabilite@assesse.be
Service population : population@assesse.be
Enseignement : enseignement@assesse.be
Urbanisme : urbanisme@assesse.be
Ecopasseur : ecopasseur@assesse.be
Personnel : personnel@assesse.be
Communication : communication@assesse.be
Taxation : taxes@assesse.be
Accueil extrascolaire : lidwin.chamberland@assesse.be
Services techniques : travaux@assesse.be
Service Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be
Bibliothèque communale : direction@biblio-assesse.be
Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Séances du 14 juillet, du 13 août et du 08 septembre 2020

1. AU CONSEIL COMMUNAL

- Le Conseil a pris acte de la démission de Monsieur **Dany Weverbergh**, en sa qualité de bourgmestre et adopte un avenant au Pacte de majorité, rassemblant les groupes actuels de la majorité auxquels vient s'ajouter le représentant du groupe indépendant SAD (Mr. **Roger Fripiat**).
- Monsieur **Jean-Luc Mosseray** est désigné nouveau bourgmestre et, suite à la démission de Monsieur Dany Weverbergh comme conseiller communal, Madame **Dominique Raes** est installée comme conseillère effective.
- Monsieur **Paul-Bernard Lesuisse**, actuellement membre du Conseil communal, est installé en tant qu'échevin, remplaçant Monsieur Jean-Luc Mosseray, devenu Bourgmestre.
- Madame **Valentine Rosier** est nommée Directrice générale, suite à la prise d'une retraite bien méritée de Monsieur Jean-Pierre Franquinet.

2. TRAVAUX ET ACHATS

Le Conseil approuve :

- le cahier des charges et le montant estimé à 92.214,12€ TVAc pour la création d'un trottoir – rue du Fays à Courrière - et celui pour les travaux relatifs à la stabilisation de la berge du ruisseau le « Crupet » à Vénalte, au montant estimé à 36.300€ TVAc, avec un subside (Province de Namur) de 15.059,00€;
- l'acquisition d'une camionnette de type pick-up avec benne basculante, au montant estimé à 29.766,00€ TVAc et de matériaux de voirie (empierrements divers pour 18.876,00€ TVAc, béton pour 28.767,75€ TVAc et éléments linéaires en béton pour 7.260,00€).

3. AUX FABRIQUES D'ÉGLISE

Le Conseil adopte les comptes 2019 suivants, présentés par les Fabriques d'Eglise:

	Recettes	Dépenses	Participation communale
Trieu-Courrière	25.992,24€	25.507,91€	16.493,98€
Courrière-Centre	18.164,10€	21.268,63€	12.926,41€
Crupet	17.402,23€	20.141,02€	10.188,64€
Florée	7.096,78€	15.482,89€	815,76€
Maillen	28.183,58€	30.396,80€	15.968,99€
Sorinne-la-Longue	18.037,40€	17.412,20€	10.443,13€
Sart-Bernard	20.680,99€	28.007,81€	18.724,33€

4. DIVERS

- La Commune décide de participer à l'initiative d'un projet de création d'un Parc Naturel « Cœur du Condroz » et au Pouvoir Organisateur créé à cette fin. Un projet initié par les GAL « Pays des tiges et chavées » et « Condroz-Famenne », rassemblant les Communes d'Assesse, Gesves, Ohey, Hamois, Havelange et Ciney. Messieurs J.L. Mosseray, J. Delfosse et B. Leyder seront les représentants publics au sein du Comité d'étude à créer, dans l'association de projet « Parc Naturel ».
- Le Conseil marque son aval sur les projets pédagogiques proposés, pour chaque lieu d'implantation, dans le cadre de l'accueil extrascolaire ;
- Il adhère à la centrale d'achats du B.E.P. pour la réalisation de certificats PEB (Performance énergétique des bâtiments) pour bâtiments publics et à celle d'I.D.E.F.I.N. pour la fourniture de gaz et d'électricité haute et basse tensions ;
- Il confie un projet d'études et ses annexes, dans le cadre de travaux de rénovation à la toiture du bâtiment classé de l'église de Crupet, au montant estimé à 110.000€ TVAc ;
- Il accorde une dotation extraordinaire de fonctionnement de 7.381,54€ à la Régie communale autonome des sports (RCAS) ainsi qu'une subvention extraordinaire de 8.046,58€, pour travaux de mise en sécurité de l'installation électrique sur le site du football d'Assesse ;
- Le Conseil approuve :
 - o le nouveau règlement à l'usage des lecteurs de la Bibliothèque communale d'Assesse ;
 - o le Plan communal d'aides aux commerçants, indépendants et artisans assessois, par l'octroi de 2 chèques de 5€ à chaque ménage assessois, ainsi que les règlements relatifs aux conditions d'octroi et de modalités de gestion des chèques ;
 - o la convention relative à la stérilisation des chats errants (année 2020) et l'attribution d'un subside de maximum 4.000,00€ au refuge (Aide à la protection de l'animal) localisé à Florée ;
 - o la convention avec Infrabel, relative à l'occupation d'un bien du domaine public d'Infrabel, pour l'usage d'un droit de passage (cyclo-piéton) pour un tronçon de 900m, reliant Courrière à Sart-Bernard et de 494m, pour un tronçon reliant Sorinne-la-Longue à Courrière ;
 - o un projet d'assistance, pour l'élaboration d'un dossier pour demande de subvention, pour l'aménagement du site naturel de l'ancienne carrière de Sorinne-la-Longue ;
 - o les points mis à l'ordre du jour des Assemblées générales de la SC « La Terrienne du crédit social » et de l'Intercommunale « I.M.I.O. » (Intercommunale de Mutualisation en matière d'Informatique et Organisationnelle).
- Le Conseil accorde un subside de 400,00€, pour la location d'un chapiteau, et de 599,88€, pour frais d'utilisation d'Internet (année civile 2019), à l'Ecole libre de Courrière et un subside extraordinaire de 1.143,45€ TVAc, à la Fabrique d'Eglise de Sorinne-la-Longue, pour réparation des cloches.
- Le Conseil prend acte de la demande de suppression des sentiers communaux N°103 à Sorinne-la-Longue (partie) et N°47, rue des Rouaux à Courrière et de créer concomitamment le sentier N°48 traversant la même parcelle.

Le droit d'interpellation des habitants

Comme le prévoit le règlement d'ordre intérieur (R.O.I.) du Conseil communal, tout habitant de la Commune dispose d'un droit d'interpeller le Collège en séance public du Conseil.

Cependant, ce droit d'interpellation ne peut s'exercer que moyennant le respect de certaines conditions.

- Il faut avant tout être « **habitant de la commune** ». On entend par là toute personne physique de 18 ans accomplis domiciliée dans la commune, mais également toute personne morale dont le siège social ou d'exploitation se situe sur le territoire communal et qui est représentée par une personne physique de 18 ans accomplis.
- Cet habitant doit, en outre, **adresser par écrit, 15 jours francs avant le jour du Conseil, le texte intégral** (libellé de manière à indiquer clairement la question posée) de l'interpellation au Collège communal, en mentionnant ses coordonnées précises.

L'interpellation, **pour être recevable**, doit également remplir certaines conditions : être introduite par une seule personne, être formulée sous forme de question et ne pas conduire à une intervention orale de plus de 10 minutes, porter sur un objet relevant de la compétence de décision ou d'avis du Collège ou du Conseil, ne pas porter sur une question de personne,...

Il revient ensuite au **Collège de décider de la recevabilité de l'interpellation**. S'il s'agit d'une décision d'irrecevabilité, elle devra être spécialement motivée en séance du Conseil et indiquer les voies, formes et délais de recours.

Si elle est recevable, il faut alors respecter une **procédure particulière lors de la séance du Conseil**. Ainsi et sans prétendre à l'exhaustivité, on relèvera que les interpellations sont entendues en début de séance, avant le développement de l'ordre du jour, et que l'interpellant dispose de 10 minutes pour exposer sa question, le Collège de 10 minutes pour y répondre et l'interpellant de 2 minutes pour répliquer à la réponse. Les membres du Conseil ne faisant pas partie du Collège n'interviennent pas et l'interpellation ne fait l'objet d'aucun vote.

On notera enfin que trois interpellations au maximum peuvent être développées par séance du Conseil et qu'un même habitant ne peut faire usage de son droit d'interpellation que trois fois par an au maximum.

A la lecture de ce qui précède, on pourrait se dire que le chemin menant à l'interpellation est semé d'embûches. Néanmoins, voyons-les plutôt comme des balises permettant d'éviter la paralysie des instances communales, lesquelles doivent pouvoir poursuivre leur travail en toute sérénité, tout en restant à l'écoute des remarques des citoyens !



La Réalité augmentée

Nous allons **DONNER VIE** à votre Magazine Communal **AVEC LA RÉALITÉ AUGMENTÉE...**



ADmented

GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!

[vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...]

PARTANT POUR UNE NOUVELLE EXPÉRIENCE ?

1/ Téléchargez gratuitement...

A l'aide de votre smartphone ou tablette, l'application **ADmented** [disponible sur Google Play et l'App Store].



2/ Parcourez votre magazine...

Par ce logo, au fil des pages, vous repérez rapidement les pages enrichies.



3/ Scannez la page entière...

Et cliquez sur une des icônes qui vous emmènera vers le lien se trouvant derrière.



Belle surprenante et enrichissante découverte avec ADmented.



Plus de contenu en pages 5, 17 et 19.



La Cantina Vicini

Rue de la Fagne, 34 A - ASSESSE
 www.lacantinavicini.be
 GSM : 0478/230246
 Ouvert de 13h à 18h30
 du mercredi au samedi



Vins et Prosecco italiens • Balsamiques
 Huiles d'olive • Caves à vins



La Pause Givrée
 SALON DE DEGUSTATION GLACIER ARTISANAL

Endroit bucolique
 Terrasse
 extérieure
 et intérieure
 Tea room

Rue des Basses Arches 5A • 5340 Haut-Bois
0475/507.844

Bûches, gâteaux givrés, individuels, cafés gourmands, ...
 Commande pour le 19 décembre.
Ouvert le 24/12 et 31/12 de 10h à 15h.
 Possibilité de livraison (à voir).
 Magasin ouvert les **5/12, 12/12, 19/12**
 et **26/12** de 10h à 18h.

Horaire (15/03 au 30/09) : Me 14h30-19h30
 Je-Ve 16h30-19h30 • Sa-Di 14h30-19h30
 (juillet et août : me au di 14h30-21h)
Horaire (octobre à décembre)
Ve 16h30-19h30 • Sa-Di 14h30-19h30

lapausegivrée@gmail.com

Quel mazout respecte l'environnement ?

Total Mazout Ultra. Le mazout malin.

- ✓ Réduction des émissions de CO₂
- ✓ Réduction de votre consommation jusqu'à 7%*
- ✓ Augmentation de la fiabilité et de la longévité de votre installation de chauffage

*Par rapport à l'installation d'un mazout ordinaire.

Nous sommes à votre disposition :

Ets BOTTON

Chaussée de Marche 5 - 5330 ASSESSE
Tél : 083 655 099 www.mazout-botton.be

Frank GILLE

Toiture
Charpente

Spécialisé en ardoises naturelles

rue de Lustin 54 • 5330 Maillen
0473 666 032

« Nos clients apprécient notre disponibilité, notre discrétion et, bien entendu, notre savoir-faire. »

Benjamin Das Dores,
 Entrepreneur de pompes funèbres

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7

Funérailles, crémations et assistance en formalités après funérailles

- service personnalisé
- assurances obsèques

Rue du Belvédère 36-38 | 5000 Namur
 autres adresses : Jambes | Champion
 081 73 75 45 | laloux-chaudoir@delab.be
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Partenaire de DELA
 DFA1 BV - RPM 0412 937 710

Centre Funéraire Laloux - Chaudoir



LE COMPTOIR DE L'OPTIQUE



085/23.51.47
 170 rue de Ciney - 5350 Ohey
 Ouvert du mardi au vendredi 10h-18h - Le samedi 10h-16h



Règlement général de Protection des Données – RGPD

Mes enfants se sont mariés en juillet et une nouvelle petite voisine est née il y a peu mais l'information ne se retrouve pas dans la revue communale, est-ce normal ?



Depuis l'entrée en vigueur du RGPD, une attention particulière a été portée à tous les domaines où des données personnelles sont susceptibles d'être accessibles ou rendues publiques.

Les compétences communales, notamment en matière d'état civil et de population, n'échappent évidemment pas à la règle. C'est particulièrement le cas lorsque la Commune prend l'initiative de rendre publiques, par publication de son bulletin communal, certaines de ces données personnelles (en général, le prénom, le nom, la mention du village de résidence et parfois la date précise de l'évènement : naissance, mariage, décès).

Par le passé, il était toléré, voire admis, que la Commune prenne l'initiative de publier dans son bulletin les informations en question, principalement en raison du caractère **public** des informations d'état civil.

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD, une attention encore plus grande a certes été portée à la problématique de la communication des données personnelles, pourtant déjà fortement contrôlée par la loi du 8.12.1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel. Mais surtout, la modification précitée du Code civil a donné lieu à une réécriture de l'article 45, désormais renuméroté en article 29, en supprimant le principe de délivrance **d'extrait** (ne mentionnant donc pas la filiation – à présent cette notion a laissé la place à celle d'« historique de l'état de la personne » ou non, pour distinguer entre extrait et copie d'acte) **à toute personne, même sans lien** avec la personne que l'acte concerne.

Aujourd'hui donc, cette accessibilité d'un acte de l'état civil à toute personne n'est possible que pour les actes de plus de 50, 75 ou 100 ans, selon qu'il s'agit d'un décès, d'un mariage ou d'un autre acte.

Ainsi, l'argument implicite qui « autorisait » la publication unilatérale de ces informations d'état civil dans le bulletin communal, disparaît : ces actes n'étant plus accessibles à quiconque (sauf bien sûr l'intéressé et sa famille) avant au moins 50 ans. Les informations qui en sont issues, même limitées aux prénom, nom et lieu (et date) de l'évènement, ne peuvent être rendues publiques par la seule initiative de la Commune.

Il en résulte qu'il semble inévitable aujourd'hui de devoir obtenir l'autorisation écrite du ou des intéressés (ou de ses ayants droit, en cas de décès) avant toute publication de ce type au bulletin communal, que ce soit au format papier ou sur internet.

Et pour Assesse, comment ça fonctionne avec ce RGPD ?

Pour les naissances et les mariages, une demande est introduite au service population pour autoriser la publication des informations, par la Commune, dans le bulletin communal.

Pour les décès, la Commune prend la décision de ne plus les publier et de renvoyer vers les avis nécrologiques. Il apparaît compliqué d'avoir la certitude que l'ensemble des ayants droit d'un.e défunt.e autorisent la publication (contrairement à une naissance ou à un mariage).



Relais Aînés

RELAIS AÎNÉS vous informe qu'il a participé à la réalisation de la brochure « Guide des aînés » que les aînés de plus de 65 ans de la commune ont reçue dans leur boîte aux lettres grâce aux membres actifs du C.C.A et à Sonia, Annick, Casey, Anne et Christelle du CPAS.

Des services susceptibles de vous aider dans votre tranche de vie sont repris dans ce guide ! Lisez-le avec attention mais n'hésitez pas à nous contacter. Nous restons votre relais pour la commune et nous mettons notre professionnalisme, notre écoute à votre service.

Proche de vous, proche de chez vous le service est représenté par le CPAS d'ASSESE.

Personne de contact :
 Laurence SCHAERS - Relais Aînés
 Esplanade des citoyens, 2 - 53330 ASSESSE - 083/615482

A noter



Avis de fermeture

L'administration communale informe la population que les services communaux seront fermés :

- le vendredi **25 décembre**
- le samedi **26 décembre**
- le vendredi **1er janvier**
- le samedi **2 janvier**

Permanences du Bourgmestre

1er samedi du mois :
 sans rendez-vous de 9h à 12h à la Maison communale : Esplanade des Citoyens, 4 à 5330 à Assesse.

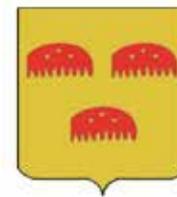
Les autres samedis : sur rendez-vous :
 • Tél. secrétariat : 083 63 68 29
 • Tél. Bourgmestre : 083 63 68 49

Plan de Cohésion de sociale



PCS ASSESSE-OHEY

« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »



Le plan cohésion sociale a pour objectif l'accès aux droits fondamentaux des citoyens de nos communes tant d'un point de vue individuel que collectif.

Notre PCS, en fonction des différents besoins et indices révélateurs de ceux-ci, en commissions de travail, a décidé d'avancer sur les axes suivants : Travail, logement, santé, alimentation et mobilité au travers d'actions bien spécifiques.

1) **En matière d'accès au travail** : ateliers rédaction CV et nouvelles technologies accessibles à toutes les personnes en recherche d'emploi. Cet atelier collectif a pris une tournure plutôt individuelle à cause de la crise sanitaire. Une collaboration avec l'Espace Numérique d'Ohey a pu se mettre en place pour répondre aux demandes.

2) **En matière d'accès au logement** :

✓ Accompagnement individuel dans la recherche de logement et utilisation de l'outil informatique.

Nous réfléchissons aussi avec le GAL Tiges et Chavées sur l'intérêt d'une permanence logement sur les deux communes. Nous reviendrons vers vous pour vous informer le cas échéant.

✓ Les « Apéros solidaires » dans chaque village n'ont pas pu se réaliser à cause de la situation sanitaire mais nous réfléchissons à adapter la fiche afin de favoriser le développement des liens sociaux dans le but de créer un esprit d'entraide et ceci à l'égard des aînés plus particulièrement dans un premier temps. Les petites aides apportées pourraient leur permettre de continuer à vivre chez eux.

3) **En matière de santé** :

✓ Elargissement et animation **Alzheimer café** proposant la rencontre à la fois des patients et de leur famille autour de cette maladie de plus en plus rencontrée. (Suspendu en raison de la COVID.)

✓ **Ateliers Vie affective chez les aînés** organisés 6 fois l'an. A cette occasion, les deux Maisons d'Accueil Communautaire seront ensemble pour partager ces moments de parole autour de la thématique animée par un partenaire extérieur. (Suspendu pour raison COVID.)

✓ **Accompagnement psychologique individuel ou familial** des personnes souffrant de difficultés en lien avec les différentes formes de dépendances et les troubles de santé mentale. Sous certaines conditions, les personnes peuvent avoir accès sans frais, à un accompagnement avec un(e) psychologue. Cette action est en cours et répond aux demandes. Une convention a été signée avec un service extérieur qui assure les prises en charge.

4) **En matière d'alimentation** :

✓ **Impulsion d'une épicerie sociale** : épicerie à moindre coût, accès réservé en fonction de conditions bien spécifiques. Le groupe de travail réfléchit à ce projet.

✓ **Création d'un bar à soupe** : prendre un bol de soupe en toute convivialité de temps en temps et profiter de ce moment pour faire connaissance. Le groupe de travail s'attelle à la mise en place du projet.

✓ **Ateliers cuisine** : Comment bien consommer et ne rien gaspiller, apprendre les techniques de conservation. Un atelier a pu être réalisé en présentiel mais nous avons dû les arrêter, en raison de la Covid. Nous ferons en sorte de les poursuivre virtuellement à distance.

5) **Sur le plan de la mobilité** :

✓ Formation théorique au permis de conduire. Accompagnement pointu pour les personnes en difficulté avec pour objectif de leur permettre d'obtenir leur permis de conduire théorique. Suspendu en raison de la Covid.

✓ Elargissement du Proxitec de GESVES sur ASSESSE et OHEY afin d'augmenter les disponibilités en transports en commun sur nos communes. Le groupe de travail se réunit ; des contacts ont été pris avec le TEC.

✓ Et enfin aménagement ou achat d'une camionnette pour transporter les personnes à mobilité réduite.

Les actions épicerie sociale, Bar à soupe et Proxitec sont des actions qui seront développées en SUPRA COMMUNAL avec ASSESSE, GESVES ET OHEY.

Tous ces projets vont évoluer, en fonction du contexte, des besoins et de notre réalité.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous pour vous tenir informés de l'évolution de ceux-ci mais aussi afin de vous inviter à participer si le cœur vous en dit aux processus de réflexion mais aussi aux différentes activités.

Avec les partenaires communaux et du réseau, nous mettrons un point d'honneur à vous proposer des services répondant aux besoins de nos concitoyens.

Comme vous pouvez le lire, la crise Covid que nous traversons a mis à mal certains projets mais, rassurez-vous, nous n'y renonçons pas : ils sont simplement reportés.

Par contre nous avons pu rebondir, nous adapter en venant en aide aux citoyens durant cette période particulièrement difficile pour chacun d'entre nous.

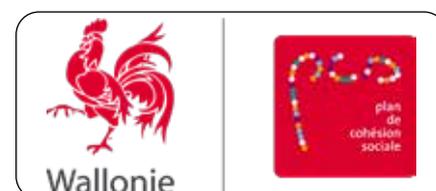
Ainsi nous avons réalisé ce qui suit :

- Un toutes-boîtes à destination des aînés afin de les informer des différents numéros de contact et aides envisagées durant cette période bien particulière (et constitution d'un réseau de bénévoles pour en assurer la distribution)
- Via son site Facebook, le PCS s'est fait le relais de différentes informations locales, régionales, provinciales et fédérales.
- Le PCS a constitué une banque de tissus et d'élastiques afin de les distribuer aux bénévoles des deux communes.
- Constitution d'une équipe de bénévoles qui ont participé à la fabrication de masques et distribution aux personnes qui ne pouvaient pas s'en procurer (notamment les aînés et les personnes en situation de handicap)
- Aide à la distribution des colis alimentaires organisée par le CPAS.

Toujours là pour répondre aux besoins des citoyens,

**Pour le PCS
Laurence SCHAERS
Cheffe de PROJET PCS**

AVEC LE SOUTIEN DE LA



**Aide juridique
de 1^{ère} ligne**

**En quoi consiste l'aide
juridique de 1^{ère} ligne?**

Elle vous permet d'obtenir auprès d'un avocat des renseignements pratiques, un premier conseil, des informations juridiques.



Concrètement, par cette aide, vous pouvez obtenir :

- la clarification de votre besoin.
- une réponse à une question précise : Quel service peut m'aider? Dois-je être représenté par un avocat? Dois-je répondre à un courrier d'huissier?
- une information pratique sur les possibilités qui s'offrent à vous :
 - dans le domaine civil (séparation, pension alimentaire, adoption, etc.).
 - dans le domaine pénal (peine de travail, détention limitée, probation, mise en liberté provisoire, amendes liées à une infraction, etc.).
- un premier conseil juridique.

A ce stade, l'avocat n'effectue donc aucune démarche à votre place, ni l'examen d'un dossier en profondeur, ni la défense de vos droits.

L'aide juridique de première ligne est gratuite et accessible à tous, sans condition de revenus.

**Où obtenir cette aide
juridique de 1^{ère} ligne?**

Dans les locaux du CPAS, Esplanade des Citoyens 2 à 5330 Assesse.

Un vendredi après-midi par mois. Dates à consulter sur notre site internet (<http://cpas.assesse.be>).

 Pour des questions d'organisation, merci de vous inscrire par téléphone au CPAS d'Assesse au 083 61 54 89.

Aide à destination des citoyens impactés financièrement par la crise du coronavirus Covid-19

Les CPAS vont octroyer des aides matérielles, sociales, médicales, médico-sociales ou psychologiques aux personnes qui ne peuvent plus faire face à des dépenses quotidiennes ou liées à des soins médicaux en raison de la crise du coronavirus.

- ✓ Avez-vous droit à une aide sociale ? A qui s'adresser ?
Après du CPAS de votre commune, qui fera une analyse de votre demande. MERCI DE PRENDRE CONTACT PAR TELEPHONE AVEC UN TRAVAILLEUR SOCIAL AVANT TOUT DEPLACEMENT VERS LE CPAS. Voici l'horaire des permanences sociales :
 - Lundi après-midi (14h00-16h00) : Nadège BETTINVILLE 083/61.54.83 et Ingrid ULENS 083/61.54.82
 - Mercredi après-midi (14h00-16h00) : David COPPENS 083/61.54.84 et Priscilla DEBOUCK 083/61.54.88
 - Vendredi matin (09h00-11h00) : Brigitte DELCORDE 083/61.54.81 et Laurence SCHAERS (Handicap/pension) 083/61.54.86.
- ✓ Pour qui ?
Toutes les personnes qui subissent les répercussions de la crise de la COVID-19. Cette aide n'est pas limitée aux seuls bénéficiaires du droit à l'intégration mais s'adresse à toute personne reconnue par le CPAS comme étant en état de besoin après une analyse individuelle.
Par exemple : certains travailleurs qui ont perdu une partie de leur revenu ou doivent faire face à des dépenses supplémentaires, les travailleurs issus de l'économie collaborative, les travailleurs occupés à temps partiel - avec une attention pour les familles monoparentales -, les étudiants jobistes, certains indépendants, les personnes avec un handicap...
Cette mesure ne s'adresse pas aux personnes qui n'ont pas - ou plus - de titre de séjour leur permettant de résider de façon régulière sur le territoire belge.
- ✓ Pour quelles interventions ?
 - Aide au logement.
Y compris les charges à l'exclusion de la garantie locative.
 - Aide en matière d'énergie
Relative à la consommation d'énergie, y compris des aides à l'accompagnement et la guidance sociale et budgétaire.
 - Aide psychosociale
Relative à la prise en charge de coûts d'intervenants professionnels reconnus dans le traitement des violences conjugales, des problèmes d'anxiété et troubles psychiatriques.
 - Aide en matière de santé
Il s'agit de la prise en charge de frais médicaux: médicaments, factures d'hôpitaux, ...
 - Aide à l'accessibilité numérique
Soutien numérique notamment en vue de favoriser les démarches en ligne, les contacts sociaux et le soutien scolaire.
 - Aide financière
Pour des factures impayées du fait d'une diminution des ressources.
 - Besoins de première nécessité
Par exemple : intervention dans les coûts de transports, achat de vêtements, achat de lunettes, ...
 - Aide pour les familles en difficulté
Dans le cadre de la lutte contre la pauvreté infantile.

... et l'achat de masques, gel et gants.



Une équipe dirigeante remaniée

Lors de la dernière rentrée, les choses ont bougé dans la Commune ! En effet, que ce soit au sein des instances politiques ou à la tête de l'administration, les changements ont été nombreux : arrivées d'un nouveau bourgmestre, d'un nouvel échevin et d'une nouvelle conseillère, mais également entrée en fonction d'une nouvelle directrice générale (faisant fonction dans un premier temps).



Tout a commencé le 13 août dernier, lors de la séance du Conseil communal. M. Dany WEVERBERGH, Bourgmestre depuis le 20 décembre 2017, annonçait en effet sa prochaine démission. Même si l'ordre du jour prévoyait une « communication du Bourgmestre », le secret avait été bien gardé et la surprise fut grande. Comme il l'a expliqué avec beaucoup d'émotion, c'est à contre-cœur qu'il s'est résolu à prendre cette décision, motivée par des questions de santé et de mobilité. Son courage, son engagement et sa disponibilité furent alors salués, tant par ses collègues de la majorité que dans les rangs de l'opposition.

C'est à l'occasion du Conseil communal suivant (le 8 septembre dernier) que cette démission fut officiellement actée. L'inévitable jeu de chaises musicales pouvait alors commencer. Comme on le savait déjà, c'est M. Jean-Luc MOSSERAY, échevin jusqu'à présent, qui a repris les rênes du Collège communal. Sa place d'échevin étant vacante, elle a été reprise par M. Paul-Bernard LESUISSE, alors conseiller communal. Les remplacements en cascade se sont clôturés par l'entrée en fonction de Mme Dominique RAES-LEHAIRE en qualité de conseillère communale.

Mais ce n'est pas tout. La séance du Conseil communal du 13 août dernier a également mis en lumière un autre changement de taille : la désignation d'une nouvelle directrice générale, Mme Valentine ROSIER, après une longue procédure (interrompue par le premier confinement). Elle fera d'abord fonction, jusqu'à l'admission officielle à la retraite de son prédécesseur, M. Jean-Pierre FRANQUINET. C'est forte de son expérience de près de 4 ans comme juriste, mais aussi de directrice générale faisant fonction à la Ville de Dinant (où l'on déplore « une perte professionnelle et humaine ») qu'elle est entrée en fonction le 1er octobre dernier, à la tête de l'administration.

Notons enfin que M. Georges GILKINET, appelé à de nouvelles fonctions fédérales (Vice-Premier Ministre et Ministre en charge de la mobilité et de la SNCB), laisse sa place de conseiller communal à Mme Caroline DAWAGNE.

Souhaitons plein succès à cette nouvelle équipe dirigeante, dont la motivation est certainement à la hauteur des défis qu'elle va rencontrer !

Votre nouveau Collège Communal

Le Collège communal est composé du Bourgmestre et des Echevins (au nombre de quatre à Assesse) et du Président du Centre Public d'Action Sociale (CPAS). Il représente le pouvoir exécutif de la Commune essentiellement chargé de la gestion quotidienne de ses services et de l'exécution des lois, décrets, règlements généraux et locaux.

	Attributions	Contact
 <p>Jean-Luc MOSSERAY Bourgmestre – ACOR +</p>	<p>Police, Personnel et Administration, Population, Etat-civil, Sécurité, Relations publiques, Enseignement, Accueil Extra-scolaire, Informatique</p>	<p>083/636.849 (commune) 0475 90 52 18 jean-luc.mosseray@assesse.be</p>
 <p>Nadia MARCOLINI 1ère Echevine – ECOLO</p>	<p>Aménagement du territoire, Urbanisme, Énergie, Mobilité, Logement, Solidarité internationale, Environnement</p>	<p>083/636.847 0476 47 61 53 nadia.marcolini@assesse.be</p>
 <p>Paul-Bernard LESUISSE 2ème échevin - ACOR +</p>	<p>Finances, Cultes, Agriculture, Travaux et Voirie</p>	<p>0473 25 93 54 paul-bernard.lesuisse@assesse.be</p>
 <p>Sylviane QUEVRAIN 3ème échevine - ACOR +</p>	<p>Civisme, Bien-être animal, Sports, Jeunesse, Secteur associatif, Culture et Tourisme</p>	<p>0471 40 76 41 sylviane.quevrain@assesse.be</p>
 <p>Julien DELFOSSE 4ème échevin - ECOLO</p>	<p>Participation, Ruralité (PCDR), Communication, Economie, Alimentation durable</p>	<p>0498 64 43 61 julien.delfosse@assesse.be</p>
 <p>Vincent WAUTHIER Président du CPAS ACOR +</p>	<p>Insertion socio-professionnelle, Affaires sociales, Intégration, Égalité des Chances, Emploi, Patrimoine, 3ème âge, Petite Enfance</p>	<p>0476 42 11 45 vincent.wauthier@assesse.be</p>



nélis & fils
BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX

Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37



Bastin Assurances sprl

Valmy BASTIN

- ✓ assurances
- ✓ placements
- ✓ prêts hypothécaires

Chaussée de Marche 52
5330 Assesse
Tél. 083/65.61.58 - Fax 083/65.65.74
E-mail: bastin.assurances@portima.be
www.bastin-assurances.be
Agrégation : FSMA: 47306A

il borgalino

PIZZERIA - RESTAURANT ITALIEN
Plats & pizzas à emporter • Carte sur www.ilborgalino.be
chaussée de Marche 89 - Assesse - Tél. 083/63 49 95
Terrasse extérieure



Fermé le mardi
Merci de réserver par téléphone au 083 63 49 95

Quincaillerie MAILLEN

1A, rue de Lustin - Maillen
083/65.56.20



Toutes nos années d'expérience sont à votre service

ENTREPRISE **VANBAELEN**

Toute une équipe à votre service pour:
Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, chauffe-eau solaire...
(Installateur agréé Roscart)



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning Industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34 - 083 65 55 03
www.vanbaelen-toitures.be

Centre **EsthiDerme**

- L'épilation définitive sans intermédiaire et à Prix juste!
- Laser médical disponible tous les jours pour votre confort !

Forfaits multi-zones à prix imbattables!

Infirmière & Esthéticienne
Rue de Brionsart 7 à Gesves
Tél: 0472 555 184




BERTRAND VINS.

VINS FRANÇAIS

Jean-Pierre BERTRAND

rue Sainte-Geneviève, 1 • 5334 Florée
jp.bertrand.flore@gmail.com
0473/40.08.91
www.bertrand-vins.be



Environnement – Tri des déchets

A partir du 1/01/2021, c'est zéro plastique dans les déchets organiques !**Pour le compost, c'est important !**

Nos déchets organiques (restes de repas, épiluchures, petits déchets de jardin, essuie-tout, papiers et cartons souillés par de la nourriture...) sont biométhanisés et transformés en compost, utilisé en agriculture pour enrichir la terre qui nous nourrit.

BEP Environnement souhaite que ce compost soit le plus pur possible pour préserver nos sols. Le personnel de l'unité de biométhanisation de Tenneville (là où sont traités vos déchets organiques) travaille quotidiennement à améliorer cette qualité en adaptant les techniques de broyage et de tamisage et en surveillant les paramètres du compost (température, humidité...). Le compost produit à partir de nos déchets est alors analysé afin de vérifier s'il peut enrichir les champs et terres en Wallonie... Mais pour arriver à un compost exempt de plastique, la seule solution 100% efficace reste un bon tri à la source, c'est-à-dire chez vous !

Une tonne de déchets !

Un plus pour l'environnement, la santé et le portefeuille !

Langes jetables

- Nombre de langes : 5000 langes
- Coût d'achat : 1350 - 2250 €
- Quantité de déchets : 1 Tonne
- Assez de la peau
- Ne favorise pas la propreté
- Pas de couleurs

Langes lavables

- Nombre de langes : 20 à 40 langes
- Coût d'achat : 800 € - 1200 €
- Quantité de déchets : 150 kg
- Aucunes substances toxiques.
- Favorise la propreté
- Couleurs

Plus d'infos sur : www.bep-environnement.be

Les langes, dans les déchets organiques ? Non, non, non !**À partir du 1^{er} janvier 2021, jetez-les dans les déchets résiduels.****Pourquoi ne plus collecter les langes dans les déchets organiques ?**

Ces dernières années, la composition des langes a fortement évolué. Les fabricants y ont en effet massivement remplacé la cellulose biodégradable par un polymère (plastique) super absorbant (souvent du polyacrylate de sodium). Un lange est aujourd'hui constitué de 76% de polymères et donc de plastiques. Résultat, les langes collectés dans les déchets organiques se retrouvent pour moitié dans les refus incinérés, ce qui provoque une hausse du coût de biométhanisation, mais aussi et surtout, pour l'autre moitié, dans le compost produit, contaminé par des micro-plastiques qui se retrouvent sur les champs.

Dès le 1er janvier 2021, les langes d'enfants devront être jetés dans la poubelle des ordures résiduelles (sac payant ou conteneur à puce, suivant les communes), comme les langes pour adultes qui étaient déjà collectés avec les déchets résiduels.

Les langes lavables, et si on s'y mettait ?

Saviez-vous que l'utilisation des langes jetables représente près d'une tonne de déchets par enfant ? Face à ce constat, réfléchir à l'utilisation des langes « réutilisables » ou « lavables » en vaut la peine ! Ces couches sont non seulement plus saines, mais coûtent et polluent également beaucoup moins que les couches jetables.

Pourquoi passer aux couches réutilisables ?

A partir du 1er janvier 2021, les langes jetables ne seront plus jetés dans les déchets organiques mais dans les déchets résiduels (sacs payants communaux ou conteneurs à puce).

4.500 à 5000 couches jetables, c'est beaucoup... de déchets

En moyenne votre bébé est changé 5 à 6 fois par jour (la 1ère année) et 5 fois les années suivantes. Dans la plupart des cas, un enfant devient propre le jour à partir de 2 ans et demi et la nuit vers l'âge de 3 ans. Le compte est donc vite fait : votre bébé aura en moyenne besoin de près de 5000 couches jetables.

Et quel impact sur votre portefeuille !

Sachant qu'un bébé portera +/- 5000 langes avant de devenir propre et que le coût d'un lange est approximativement de 30 centimes, le coût global d'achat des langes jetables pour les parents se situe entre 1350 et 2250 euros. **Cela représente une dépense onéreuse pour les ménages sans compter le coût d'évacuation de ces déchets.**

A contrario, il ne faut que 20 à 40 couches réutilisables !

Durant cette même période pour devenir propre, votre bambin n'aura besoin que de 20 à 40 langes réutilisables, qui pourront servir à un autre enfant par la suite.

Couches réutilisables : moins de déchets et moins cher

Si l'on choisit cette option, les 20 à 40 langes lavables nécessaires ne généreront que 150 kg de déchets facilement dégradables. Leur coût d'achat oscillera, selon les sources, en fonction du type de langes réutilisables, entre 450 et 850 euros avec l'avantage de la réutilisation pour plusieurs enfants et la possibilité de les acheter ou les revendre en seconde main... A cela s'ajoutent, sur toute la durée avant que votre

enfant ne devienne propre, le coût des voiles de protection en papier (100 euros), les dépenses d'énergie, d'eau et de lessive (250 euros). Par ailleurs, les marchés de la seconde main et de la location vous permettent de tester les couches lavables à des prix avantageux (La couchotèque de la Petite Marmite www.petitemarmite.be).

Un plus pour l'environnement

Par enfant, les couches réutilisables permettent de limiter la production de déchets, en deux ans et demi, à 150 kg de déchets biodégradables, toujours acceptés dans les sacs organiques ! Au niveau des couches jetables, le bilan écologique est moins brillant : pour un seul enfant, ces couches nécessitent l'abattage de près de 5 arbres et la production de 25 kg de plastique (obtenu via 70 kg de pétrole brut). Jetées dorénavant avec les déchets résiduels, ces 5.000 couches non valorisables représentent une tonne de déchets qui seront incinérés.

Un plus pour la santé des bébés

Composée principalement de fibres naturelles (coton), la couche réutilisable qui est en contact avec la peau du bébé ne contient aucune substance toxique et la laisse respirer. Exemptes de gel absorbant (polyacrylate de sodium), ces couches n'assèchent pas la peau et leur usage nécessite dès lors moins de crème hydratante. Après quelques jours d'utilisation, les érythèmes fessiers - fréquents avec les couches jetables - ont même tendance à disparaître.

Bébé est également plus vite propre !

En grandissant avec des couches réutilisables, qui ne contiennent pas de gel absorbant chimique (comme dans les langes jetables), votre bébé va ressentir l'humidité dans sa couche quand il urine, et deviendra propre beaucoup plus rapidement qu'un enfant habitué à des langes jetables.



Plus d'infos sur : www.bep-environnement.be

PENDANT LA DISTRIBUTION DES PUBLICITÉS...



PFFF...
JAMAIS DE
PLACE POUR CES
PUBLICITÉS!!



PFFF...
SATANÉES
PUBLICITÉS!!

ARRRGH!
AU SECOURS
DECHT'MAN!!



NANANANANAN... DECHT'MAN !!

KA-BOUM



PFFF, ELLE
AURAIT PU LE
FAIRE ELLE-
MÊME!!



HEROES NEVER DIE ...

L'AUTOCOLLANT STOP PUB NE CONCERNE QUE LA PUBLICITÉ NON-ADRESSÉE ET LA PRESSE GRATUITE NON-ADRESSÉE. IL NE CONCERNE DONC PAS LES IMPRIMÉS QUI MENTIONNENT VOS NOM, PRÉNOM ET ADRESSE.

- ⇒ POUR LES PERSONNES POUVANT SE DÉPLACER, LES AUTOCOLLANTS STOP PUB SONT DISPONIBLES DANS VOTRE COMMUNE.
- ⇒ POUR LES PERSONNES AYANT DES DIFFICULTÉS À SE DÉPLACER, LES AUTOCOLLANTS STOP PUB PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS EN ENVOYANT UNE DEMANDE À EDIWALL@SPW.WALLONIE.BE



Walloreno

Des travaux en perspective ? 30 audits logement sont à remporter !



D'une valeur de 1000€, un tel audit donne accès aux primes de la Région wallonne pour isoler votre habitation ou encore pour remplacer votre chaudière. Mieux, un tel audit permet de prioriser et chiffrer les dépenses pour d'éventuels travaux énergétiques.

Grâce à l'action Walloreno du GAL, avec la collaboration de la Commune et de l'association Electrons libres, cet audit vous est offert... Du moins pour 30 ménages candidats !

Une séance d'information Walloreno a eu lieu à la maison communale d'Assesse ce 20 novembre. Mais il n'est pas trop tard pour postuler !

Et si vous voulez avoir un premier aperçu (en quelques clics) du niveau d'isolation de votre habitation, utilisez l'outil électronique Quicksan via www.monquicksan.be. C'est gratuit !

Pour bénéficier d'un **audit gratuit**, contacter le GAL : stephan.vis@tiges-chavees.be ou 0478/097676 www.walloreno.be

Le GAL : presque 20 ans en 2020 et un Parc naturel en création !

Le GAL (pour Groupe d'Action Locale) Pays des Tiges et Chavées a été créé en 2001 et est actif sur les Communes d'Assesse, Gesves et Ohey. 3 communes rurales, 20.000 hectares, 20.000 habitants. Et autant de défis à relever !

Recenser tous les projets mis en œuvre par le GAL depuis sa création serait trop compliqué tant la liste est longue... Et tant ces projets sont variés et couvrent des thématiques diverses, aussi bien économiques que sociales et environnementales. Quelques exemples, parmi d'autres : circuits touristiques, vergers conservatoires, maisons d'accueil communautaires pour les aînés, accompagnement d'agriculteurs en matière d'autonomie énergétique, fédération des acteurs équestres, modules didactiques de découverte de la nature, formation des guides agricoles/forestiers/paysagers, actions de sensibilisation dans les écoles, animation de groupes de paroles au sein des CPAS, outils d'aide à la décision en matière de logement et d'aménagement du territoire, création d'une filière biomasse énergie, développement de filières agricoles plus respectueuses de l'environnement, aménagements cyclables, etc.

L'objectif de tous ces projets est simple : répondre concrètement à des besoins exprimés par les citoyens du territoire, auxquels les Communes seules ne pourraient pas répondre ! Et derrière tous ces projets, une équipe de chargé.e.s de mission bien entendu, mais également une ASBL constituée de représentants privés (la société civile) et publics (les 3 Communes). C'est un peu la marque de fabrique du GAL : un partenariat public/privé unique en son genre, financé à 90% par l'Europe et la Région wallonne (le solde est apporté par les Communes partenaires), permettant de développer d'ambitieux projets transcommunaux.

Aujourd'hui, le GAL est dans sa vingtième année. Avec à la clé, une certaine maturité. Et une envie d'aller plus loin : la création d'un Parc naturel en « Cœur de Condroz ». La réflexion est en cours depuis quelques années, en partenariat avec le GAL voisin. Et aujourd'hui, une étape importante a été franchie : l'association de projet est créée, réunissant les communes d'Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey. 6 communes rurales désireuses de se doter d'une identité territoriale forte, de renforcer l'esprit de communauté rurale, de préserver ses spécificités et ses richesses et de s'affirmer face au développement des pôles urbains avoisinants. Concrètement, la création d'un Parc naturel permettrait de mutualiser des moyens et déployer des actions plus pérennes et plus structurantes, sur un territoire cohérent. Prochaines étapes : affinement du diagnostic territorial (2 études ont déjà été menées), organisation de groupes de travail thématiques, rédaction du plan de gestion,... Un vrai projet d'avenir, pour les 20 prochaines années.





DEMAZY Max

PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME

PRIVÉS ET INDUSTRIEL

**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES**

Avec ou sans motorisation

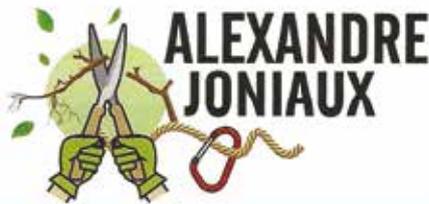
VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO

www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



**ALEXANDRE
JONIAUX**

Alexandre Joniaux

Jardinier - Grimpeur - Elagueur

0499 38 07 18 - joniauxalex@gmail.com



Alexandre Joniaux

[alexandrejardiniergrimpeur](https://www.instagram.com/alexandrejardiniergrimpeur)



LE SHIME DE L'IMMOBILIER

Une transaction en gardant le sourire



*Envie de sortir des sentiers battus de l'immobilier ?
Nous vous proposons un accompagnement
complet et différent à la vente ou à l'achat.*

*Conseils, astuces, solutions et plus pour une transaction
en gardant le sourire.*

Suzanne Leshime

Consultante immobilière - IPI
506717

rue des Tilleuls, 2B

5330 Assesse

0472/39.49.50

info@leshimeimmo.be

www.leshimedelimmobilier.com



Carrefour market

**Mestdagh
Naninne**

081/63.36.96

860, chaussée de marche 5100 - Naninne

Quelques exemples de plats de fin d'année

Entrées

- ♦ Carpaccio royal: 6,90€/pce
- ♦ Vitello tonato: 7,90€/pce
- ♦ Coquille ostendaise: 6,50€/pce
- ♦ Croquette de chez Jeff croquette :
fromage ou jambon Ganda (2,50€/pce),
tomates séchées (2,25€/pce), crevettes (4,25€/pce)

*Tout est garanti
fait maison par
notre cheffe boucher*

Plats principaux

- ♦ Joue de porc pruneau et abricot: 6,90€/pce
- ♦ Civet de biche sauce grand veneur et airelle: 6,90€/pce
- ♦ Suprême de pintade au jus de porto: 7,90€/pce
- ♦ Caille farcie sauce fine champagne: 8€/pce
- ♦ Filet de dinde farci sauce à l'orange: 6,90€/pce
- ♦ Filet de dinde farci sauce forestière: 6,90€/pce

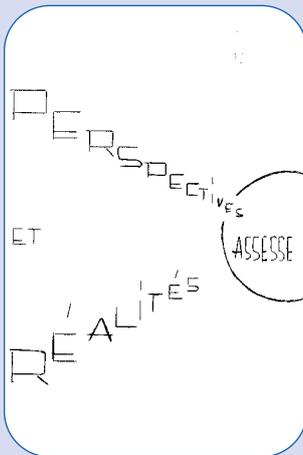
*Passez vos commandes de fêtes et tentez votre chance de gagner un
appareil pour la pierrade/fondue accompagné de son plateau de viande.
Afin de vous assurer un service de qualité, nous vous demandons de bien
vouloir réserver ceux-ci 72 heures à l'avance.*

OUVERT du **lundi** au **samedi**
de **8h30** à **19h30**,

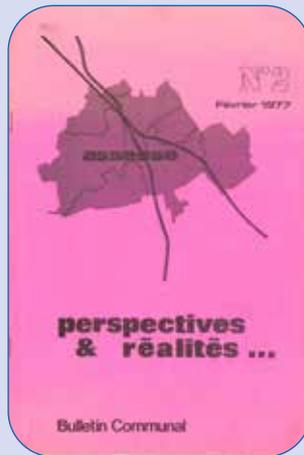


dimanche de **8h30** à **12h30**

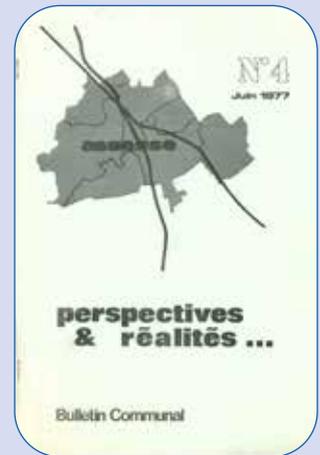
Votre Bulletin sous la loupe



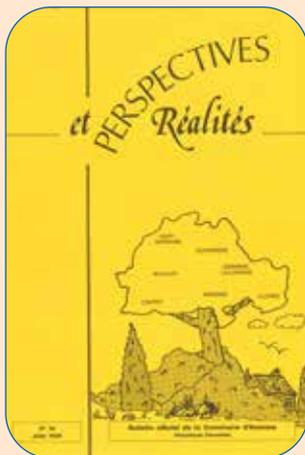
N°1 - janvier 1977
Perspectives et Réalités
 Rédaction : R.J. MONET



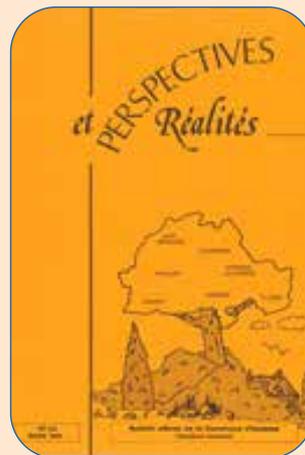
N°2 - Février 1977
Ajout de la carte d'Assesse en couverture
 Editeur responsable : le Collège Echevinal
 Rédaction : R.J. MONET
 Contenu : délibérations du Conseil



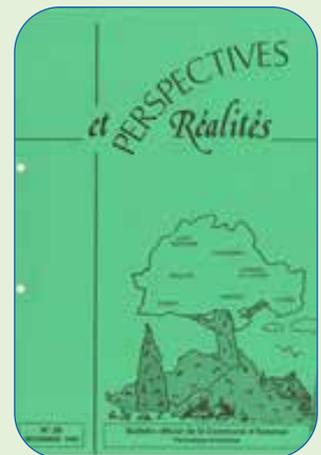
N°4 - Juin 1977
 Editeur responsable : le Collège Echevinal
 Rédaction : R.J. MONET
 Contenu : relevé des associations



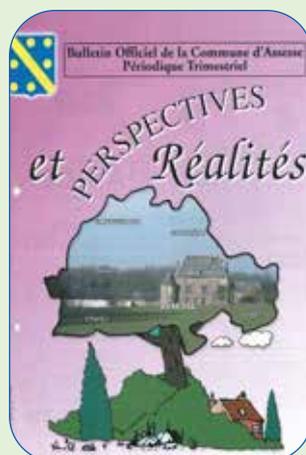
N°16 - Juin 1989
 Nouvelle couverture
 Nouveau format



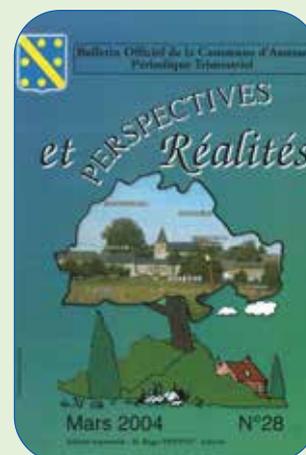
N°23 - Mars 1991
 1er Oh beek, Oh beau



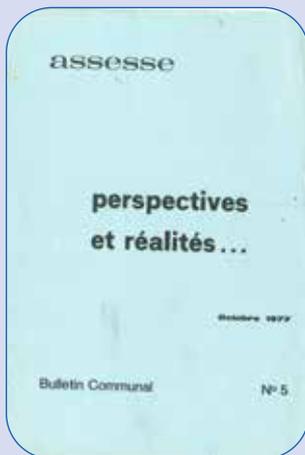
N°39 - Décembre 1995
 1ère évocation de l'ACSTA



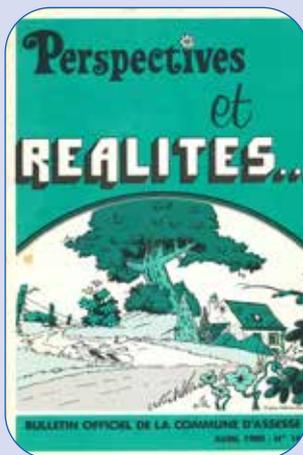
N° 20 - Mars 2002
 L'Assessible, placé au centre, est détachable.



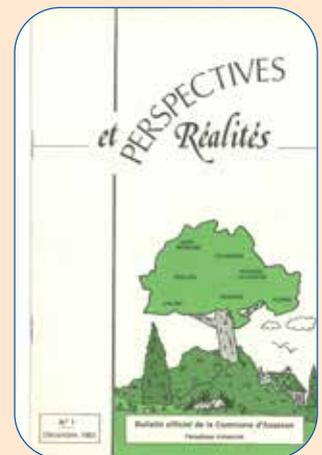
N°28 - Mars 2004
 Impression en couleur du contenu



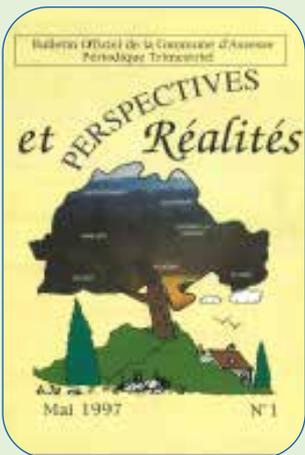
N°5 – Octobre 1977
 Changement de typographie



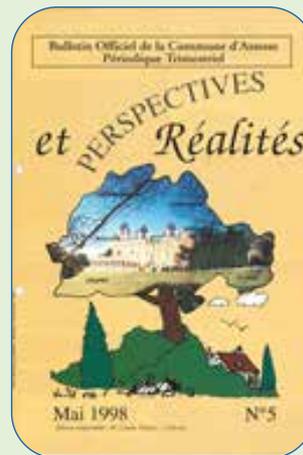
N°14 – Avril 1980
 Nouvelle couverture
 Mention de « Bulletin officiel ».



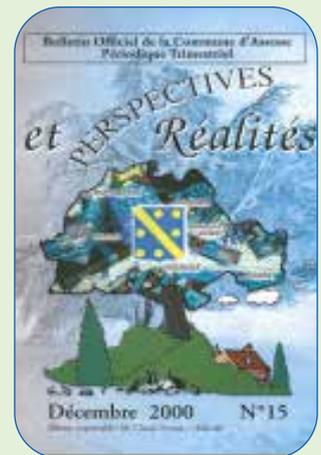
N°1 - décembre 1983
 Nouvelle couverture Nouveau format (+ petit)



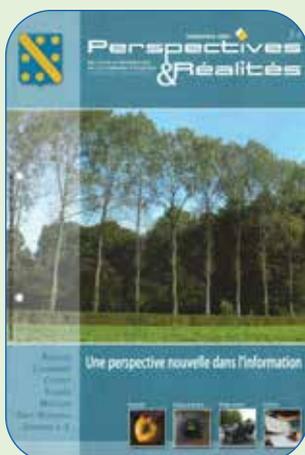
N°1 – Mai 1997
 Nouvelle couverture
 Arrivée de la publicité



N°5 – Mai 1998
 Première évocation du Comité de rédaction



N°15 – Décembre 2000
 Apparition du blason
 (voir notre article en page 19)



N°34 – Septembre 2005
 Nouvelle couverture



N°69 – Avril 2014
 Nouvelle couverture
 Parution bimestrielle



Les annonceurs
du bulletin communal
vous souhaitent d'agréables
fêtes de fin d'année...



Intermarché

AVEC VOUS POUR UNE VIE MOINS CHÈRE

ASSESE

Nos avantages

- ✓ Nos viandes aux meilleurs prix
- ✓ Nous collaborons avec des producteurs locaux
- ✓ Une viande de qualité et contrôlée
- ✓ Toutes nos viandes sont découpées sur place



**OUVERT dimanches
et jours fériés - Tél. 083 66 05 70**

Regifo

Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.

Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous!

071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseillère en communication,
Marielle MOSSIAT se fera un plaisir de vous rencontrer.

Prenez contact avec elle au 0498/883 895



SCHMIDT

MARCHE-EN-FAMENNE

Parce que **vous** n'êtes pas comme tout le monde.

CUISINES | BAINS | RANGEMENTS | PLACARDS
BIBLIOTHÈQUES | DRESSINGS | **SUR MESURE**

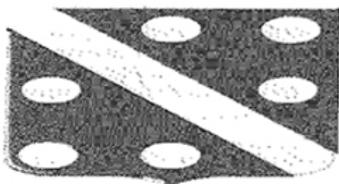
Tél. 084/62 00 80
welcome@schmidt-marche.be

Zoning de la Pirire • Rue du Parc Industriel 30
(Proche du Décathlon)



> www.homedesign.schmidt

BLASON COMMUNAL



Jusqu'il y a quelques semaines, la Commune d'Assesse ne disposait pas d'emblème particulier qui, sur les documents officiels, permette de la distinguer d'une autre: à la fusion des Communes en 1977, aucun des 7 villages ne possédait de blason et c'est le sceau de la Province de Namur qui, depuis lors, avait toujours été utilisé.

Le décret du 05/07/85 de la Communauté Française permet à chaque Commune de disposer d'armoiries particulières, d'un sceau et d'un drapeau. Le 1^{er} avril 1999, le Conseil Communal a décidé de solliciter auprès du Gouvernement de la Communauté Française la reconnaissance de ses armoiries. Mais le choix de celles-ci ne s'imposait pas: il fallait soit imaginer et créer un nouveau blason, soit emprunter celui d'une famille dont la lignée est éteinte depuis au moins 200 ans. Après avis de la Commission d'héraldique et de vexillologie, le Gouvernement de la Communauté Française a donné son accord pour l'utilisation par notre Commune des armoiries des Carondelet, seigneurs de Crupet au XVI^e siècle et dont le dernier descendant masculin décédait en 1621. A l'entrée du château de Crupet, le cintre de la porte cochère est toujours frappé aux armes des Carondelet.

Le sceau, cachet officiel, est décrit «d'azur à la bande d'or, accompagnée de 6 besants*, eux-mêmes, rangés en orle*». Le drapeau est bleu à la diagonale descendante jaune, accompagnée de 6 disques jaunes rangés en orle.

* Un besant est une monnaie byzantine fréquemment représentée autrefois sur le blason des seigneurs revenus des croisades.

* Rangé en orle signifie en bordure étroite, ne touchant pas le bord du blason.

On pourrait imaginer que la bande d'or représente la N4, dommage qu'il n'y ait que six disques jaunes: un de plus et nos 7 villages auraient été représentés!

Article extrait du Perspectives et Réalités, n° 15, Décembre 2000.

Nous allons donner vie à votre Magazine Communal avec la Réalité Augmentée...



GRÂCE À ADMENTED DÉCOUVREZ QUEL CONTENU DIGITAL SE CACHE DANS VOTRE MAGAZINE COMMUNAL!

(vidéo, 3D, galerie photos, photo 360°, site internet,...)

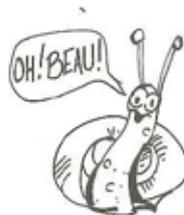
NEW

Scannez cette page => voir explications en page 5.

ENVIRONNEMENT

Cette nouvelle rubrique a adopté comme mascotte le lum'çon namurois. Redessiné par René DERHET, artiste Sorinnois, le lum'çon espère être présent à chaque publication de «Perspectives et Réalités».

OH BEEK! Notre mascotte s'indigne de l'une ou l'autre situation «scabreuse» dans la commune: la bulle verte d'Assesse est comblée de joie lorsque vous l'abreuvez de vos bouteilles vides; malheureusement, son appétit étant limité, elle s'attriste de ne pouvoir absorber tous vos dons de verre. Dès lors, elle se désole de voir ses abords encombrés de cartons qu'elle ne peut recevoir.



OH BEAU! Notre mascotte s'enthousiasme de l'initiative d'un particulier sur le domaine public: et pour exemple, celui d'un cultivateur qui déplaça culture et clôture, restituant ainsi au domaine public un chemin inaccessible depuis longtemps.

à suivre...

Article extrait du Perspectives et réalités n°23, Mars 1991.

Histoire locale

Les Sœurs de la Doctrine chrétienne, congrégation créée en 1718 par le père Jean-Baptiste Vatelot, sont présentes à Assesse depuis la fin du 19^{ème} siècle. C'est en 1884, en effet, que le baron Vermeulen de Mianoye fait construire une école « libre ». A cette époque, de nombreuses paroisses créent une école « libre » en réaction à la volonté de l'Etat de réserver l'enseignement aux pouvoirs publics. C'était la période la lutte scolaire entre les écoles « libérées » de l'Etat et les écoles « sans Dieu ». Cette lutte ne prendra fin qu'en 1958 avec la signature du « Pacte scolaire ».

Jusqu'en 1935, l'école fut tenue exclusivement par des religieuses.

&

En août 1950, sœur Berthe fait son entrée à « l'école des filles », suivie, en 1957, de sœur Albert-Marie. Sœur Maria-Angela compléta le trio en 2012, en remplacement de sœur Cécile qui les a accompagnées jusqu'en 2008, avant de devoir renoncer à la tâche, vaincue par des problèmes de santé.

Un petit mot concernant l'activité de sœur Berthe qui s'est consacrée aux plus démunis de Roumanie durant 14 années, de 1993 à 2007.

Ce sont ces trois religieuses, les dernières de celles qui se sont succédé à l'école, qui quittent, en ce mois de septembre, la paroisse et le village pour rejoindre la maison de repos de Pondrôme. Elles ont reçu remerciements et hommages de toute la communauté scolaire Saint-Martin (et au-delà).

&

Ce sont 136 années de présence des sœurs de la Doctrine chrétienne qui, outre leur tâche d'enseignement, assuraient également le service aux malades, le catéchisme préparatoire à la profession de foi et la maintenance de la sacristie.

C'est une part de l'histoire du village d'Assesse qui prend fin.



Légende : de gauche à droite : sœur Albert-Marie, sœur Berthe et sœur Marie-Angela.

Le saviez-vous ??

Anecdotes assessoises

1. Avant la guerre 40-45, il existait un moyen de communication particulier entre Courrière et Ohey : le tram qui passait par les carrières de Gesves et qui remontait le bois de Sorinne pour arriver à Courrière en longeant les Rouaux.
2. Pendant la seconde guerre mondiale, les Allemands implantèrent un camp de transition pour les prisonniers que l'on envoyait en Allemagne, dans la rue du Fays à Trieu-Courrière.
3. En 1911, l'ancienne église de Sart-Bernard est détruite pour en construire une neuve. Il n'en reste que... les bénitiers.
4. En août 1914, à Florée, une colonne allemande incendia la ferme de Grand Champ.
5. La chanson « Vive Nameur po tot » est une création du chanoine Dethy, d'Assesse.
6. Une locomotive à vapeur construite par les Ateliers Saint-Léonard à Liège et mise en service le 15 mai 1858 porte le nom de « ASSESSE ».
7. Le bois d'Ausse constitue une limite autre que forestière entre Sart-Bernard et Courrière. Il s'agit d'une limite climatologique. Sart-Bernard bénéficie du climat plus doux de la vallée de la Meuse.
8. L'électricité arriva dans nos villages pendant la guerre 14-18.
9. En 1849, une épidémie de choléra s'est répandue chez nous. Elle fit 222 victimes dans la province de Namur.
10. En 1977, une innovation technologique apparut sur notre entité : la télédistribution.
11. Le 23 novembre 1979, Christian Collin battit le record du monde détenu par un Japonais, en jouant de l'orgue durant 51 heures, dans la salle Cécilia de Trieu-Courrière.
12. Le train passa pour la première fois à Assesse en mai 1858.
13. L'eau potable arriva dans les maisons de l'entité entre les années 1945 et 1950.
14. Sous l'empire français, notre entité était dans le département de Sambre et Meuse.
15. Une des grandes richesses naturelles de l'entité est constituée de ses nappes d'eau souterraines.
16. Au temps des Romains, les habitants de nos régions s'appelaient les Condruzes.
17. La « Belle », à Assesse était la cloche des manants. Elle fut cassée en janvier 1725.
18. Avant la guerre 40-45, monsieur Riga, ancien instituteur de Sart-Bernard, faillit bien ne pas être nommé à cette fonction parce qu'il ne savait pas jouer aux cartes.
19. Le saule est appelé « arbre à poules » parce qu'on se servait de ses branches pour fabriquer des perchoirs de poulailler.
20. Maillen, Crupet et Florée sont les trois villages de l'entité traversés par la route « Guerre de la Vache ». La « Guerre de la Vache » dévasta la région de 1273 à 1275. C'est une histoire de vache volée qui servit de prétexte au Comte de Namur et au Prince-Evêque de Liège pour régler leurs comptes. Six seigneuries implantées par le Comte de Namur sur le territoire de Maillen servaient de sentinelles face aux terres de la Principauté de Liège.

Un nouveau site web pour mieux vous servir

Depuis la fin octobre l'administration communale d'Assesse a basculé vers un nouveau site internet.

C'était une demande de longue date des citoyen.ne.s mais également de la Commission Locale du Développement Rural (CLDR) ;

Il fallait moderniser nos outils de communication pour offrir une meilleure accessibilité de l'information et permettre d'envisager le futur.

Après de longs mois de travail, avec les différents services, l'équipe communication et informatique a eu le plaisir de vous présenter un nouveau visage de notre site web.

Voici quelques éléments du changement visible :

- Un visuel actuel
- Mini-sites
- Simplification des menus
- Boutons directs
- Lien vers les réseaux sociaux (Facebook)
- Adapté aux smartphones et tablettes

Un travail prioritairement axé sur les services :

- CPAS
- Population / état civil
- Office du tourisme
- Urbanisme
- Bibliothèques

Le travail continue bien entendu.

Bonne visite, n'hésitez pas à nous donner vos avis ;-)



Opération des chèques de soutien à l'économie locale

Des chèques de 5 € offerts aux ménages assessois

QUAND ? La distribution des chèques se déroule les mercredis de 13h30 à 16h00 et les samedis de 9h00 à 11h30, **sans rendez-vous**, au service population/État civil, **jusqu'au mercredi 16 décembre 2020**.

Ils sont également disponibles à tout autre moment, suivant les nouvelles modalités d'accès à l'administration communale.

POUR QUI ? Il est alloué, exceptionnellement pour l'année 2020, dans le cadre de la crise COVID19, deux chèques par ménage assessois (en ce compris les isolés) repris aux registres de population et des étrangers de la commune d'Assesse au 01 août 2020.

COMMENT ? Les chèques doivent être demandés en une seule fois par un membre majeur du ménage domicilié (à titre de résidence principale) sur le territoire d'Assesse auprès du guichet du service de population. Le membre majeur doit être muni de sa carte d'identité et signer un accusé de réception des chèques.

Vous voulez retirer ceux d'un parent ou d'un voisin ? Munissez-vous de sa carte d'identité. La liste des commerces participants mise à jour est disponible sur le site Internet de la Commune.

Votre avis nous intéresse

Le Plan Communal de Développement Rural de la commune d'Assesse prévoit, notamment, de faire évoluer les outils de communication de l'administration afin de les rapprocher de ses citoyen.ne.s.

Il vous est proposé de donner votre avis en tant qu'habitant.e de la commune sur la présentation et les thématiques abordées par "Perspectives et Réalités", votre bulletin d'informations.

Cette enquête qui ne réclame que quelques minutes s'inscrit directement dans le cadre de cette mission (Fiche projet n°5 du PCDR).

N'hésitez pas à vous rendre sur le tout nouveau site Internet de la Commune pour prendre connaissance des éditions précédentes

A vous la parole !



Fêtons ensemble la liberté



Ta vie t'appartient, fêtons cela ensemble!
www.fetelaiquedelajeunesse.be

C'est le moment d'observer, d'écouter, de t'exprimer. Dire que tu veux un monde plus juste, plus beau, plus solidaire, respectueux de tous. Toi et tous ceux de 6^e primaire, partagez vos expériences, vos joies, vos contestations, vos envies. Pour fêter ça, participe à la fête laïque de la jeunesse 2021.

contact@laicite.com - 081 73 01 31



09 mai 2021 à 10:30
Salle Communale de Gesves



Libres, ensemble

CAL Namur

0460 95 21 44



BOUILLON
Création & Entretien d'espace vert

0479 46 11 53

CRÉATION, ENTRETIEN ET AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

www.bouilloncreation.be - info@bouilloncreation.be

RUE COCHAUTE 11 - 5333 SORINNE-LA-LONGUE

B | BUBUGEST
ASSURANCE - PLACEMENT - CRÉDIT

JEAN-CHARLES BUSSCHAERT
COURTIER INDÉPENDANT

TOUT TYPE D'ASSURANCE ET CRÉDIT
PARTICULIER, INDÉPENDANT & PME

RUE DU POURRAIN 31
5330 ASSESSE
TÉL. 083/67.80.01 - FAX 083/48.01.04
GSM 0479/31.27.07
INFO@BUBUGEST.BE - WWW.BUBUGEST.BE

AUTORISATION FSMA 111585-A

Aménagement extérieur

Gros oeuvre

Assainissement

Couverture

Isolation - Cloison

Outillage

Quincaillerie



TOUT FAIRE

s.a. **LIZIN**

matériaux
de construction

E-mail : lizin@toutfaire.com
Rue de la Fagne 32 • 5330 ASSESSE
Tél 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04

Monuments funéraires

Caveau

Plaques souvenirs

Jardinières

Décoration en bronze

marc Degraeve

Avenue Louise, 1 • 5530 SPONTIN
GSM 0498 54 20 66

Appel à candidature pour le comité de rédaction du « Perspectives et Réalités »

La commune d'Assesse édite quatre fois par an son bulletin communal appelé « Perspectives et Réalités » ainsi qu'un hors-série annuel. Relais d'information privilégié entre les citoyens, l'administration, le monde culturel, associatif et institutionnel, il permet la publication d'articles traitant de la vie quotidienne dans notre commune.

La conception de cette revue est pilotée par un comité de rédaction composé essentiellement de citoyens qui souhaitent améliorer la qualité de l'information communale, épaulés dans leur tâche par des membres de l'administration communale et par une régie extérieure à la commune.

Ce même comité désire aujourd'hui se renforcer par l'intégration de nouveaux membres et lance donc un appel à candidature.

Être membre d'un comité de rédaction, ça implique quoi ?

En devenant membre du comité de rédaction de la revue communale, le ou les candidats retenus s'engagent à travailler de concert avec les autres membres de l'équipe aux différentes étapes du processus d'édition, c'est-à-dire :

- Définir une ligne rédactionnelle et faire évoluer la publication pour qu'elle réponde toujours davantage aux attentes des citoyens ;
- Collaborer au choix des thématiques des numéros ainsi qu'à la rédaction des appels à contribution ;
- Participer à la sélection des propositions d'articles ;
- Prendre part à la rédaction des notes éditoriales ;
- Participer aux réunions de rédaction (6x/an, environ 2h)

Il est à noter que l'implication dans ce projet est bénévole et non-rémunérée.



Un appel à candidature* est lancé jusqu'au **20 janvier 2021**.

Vous souhaitez vous investir et dynamiser ce bel outil de communication ?

Vous pouvez poser votre candidature par mail, à l'adresse communication@assesse.be, en indiquant vos noms, coordonnées complètes, date de naissance et en y ajoutant quelques lignes expliquant votre motivation.

Vous pouvez également poser votre candidature par courrier, à l'adresse :

Collège communal – Esplanade des Citoyens 4 à 5330 Assesse.

Et si rejoindre le comité ne vous tente pas mais que **vous souhaitez partager une idée d'article ou une information**, vous pouvez toujours envoyer vos demandes à l'adresse communication@assesse.be.

* non mandataire politique

La Bergerie de la Dièle

La Bergerie de la Dièle, lauréate du concours du meilleur fromage fermier au lait cru de Wallonie dans la catégorie des pâtes pressées.

Avec son élevage de brebis laitières, Claire Dewez accorde beaucoup d'importance au bien-être de son troupeau afin que la production de lait soit de bonne qualité pour la fabrication des fromages au lait cru de brebis (fromage frais, maquée, tomme, ...) et c'est une approche gagnante !

Avec cette reconnaissance, La Bergerie de la Dièle est sous les projecteurs et gageons que cela profite à l'activité locale, au secteur fromager et ainsi à valoriser la production de fromages au lait cru en Wallonie.

Félicitations à notre productrice ! Soutenons ensemble nos producteurs locaux.



Vente de bois de chauffage

Cette année la vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune aura lieu **le samedi 19 décembre à 10h00** au sein de l'administration communale, salle du Conseil. Sous réserve de l'évolution de la situation épidémiologique et de nouvelles mesures sanitaires.

- **Les visites** : se dérouleront les samedi et dimanche 12 et 13 décembre à 9h00, le rendez-vous est fixé à la barrière principale du bois de Maillen. La distribution du catalogue aura lieu les jours des visites
- **le nombre de lot** : 12 lots de bois sur pieds (9 au bois de Maillen et 3 au bois de Courrière), 4 lots de bois façonnés en 1 mètre et 1 lot de bois façonné en 2 mètres.
- les paiements en liquide ne seront pas possibles le jour même (mise à disposition d'un bancontact)
- **les inscriptions** sont à rendre pour le **16 décembre** via le talon d'inscription repris ci-dessous à l'administration ou à Madame Stéphanie CALANDE via l'adresse suivante : stephanie.calande@assesse.be

Informations et renseignements : Philippe PETIT – Agent de la Nature et des Forêts – 0477 78 15 57

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Je soussigné(e).....

Domicilé(e) rue.....

Code postal..... Village.....

Tél. ou GSM.....

Déclare être intéressé(e) par l'acquisition d'un lot de bois de chauffage et souhaite m'inscrire sur la liste donnant droit à la participation à la vente de bois de chauffage réservée aux habitants de la commune qui se déroulera le 19 décembre 2020.

Date Signature

moncondroz.be

Les fêtes approchent !

Pensez local pour vos cadeaux et votre repas de fin d'année.

Un Marché de Noël se prépare sur [Moncondroz.be](https://moncondroz.be) !

Il ouvrira ses portes le 1er décembre

Vous y découvrirez les produits et créations des artisans et indépendants condrusiens.

L'occasion de faire le plein de cadeaux locaux grâce à l'e-boutique.

Les restaurateurs vous concoctent aussi de bons petits plats à emporter pour égayer vos fêtes de fin d'année. Pensez à réserver !

Vous êtes artisans, indépendants ?

Rejoignez-nous !

Infos : <https://moncondroz.be/le-marche-de-noel-virtuel-du-condroz/>

Avec GAL Pays des Condruces
GAL Condroz-Famenne
GAL Pays des tiges et chavées
Deux points

**Yes we plant****4 000 km de haies et/ou 1 million d'arbres pour la Wallonie****Tous ensemble pour une Wallonie plus verte ! À vos bêches, prêts...partez!**

4000km de haies avant 2024?

C'est un des paris du gouvernement de Wallonie. Et c'est ensemble qu'on peut faire monter le compteur!

Vous avez planté un ou des arbres, une ou des haies ? Votre expérience vaut la peine d'être racontée ? Laissez-nous votre témoignage inspirant ! La campagne Yes We Plant encourage à planter en Wallonie. C'est grâce aux actions de plantation de tout un chacun que nous arriverons ensemble à l'objectif de 4 000 km de haies et/ou 1 million d'arbres.

Les compteurs Yes We Plant comptabilisent le nombre total de plantations qui ont fait l'objet de demande de subventions ou qui nous ont été renseignées par le public depuis septembre 2019. Il n'y a pas toujours de vérification faite sur le terrain.

Retrouvez tous les conseils et informations sur : <https://yesweplant.wallonie.be/home.html>

Ma wallonie

Comment les citoyens wallons peuvent-ils s'impliquer concrètement dans le développement de la Wallonie ?

La démarche

Description

Une crise et des défis

La crise sanitaire du coronavirus nous affecte tous. Elle est loin d'être terminée et ses conséquences seront très lourdes.

Cette crise sanitaire nous donne aussi l'opportunité de réfléchir ensemble à l'avenir de la Wallonie d'après l'épidémie de la Covid-19. Quelle Wallonie veut-on dans un an, cinq ans, dix ans... et même en 2050 ?

Les défis sont nombreux : la Wallonie doit se transformer en profondeur. Il nous faut davantage d'entreprises, créatrices d'emplois de qualité et respectueuses de l'environnement. Il nous faut réussir la transition énergétique et s'engager pleinement dans la voie numérique. Il nous faut garantir à chacune et à chacun un cadre de vie sain, un logement agréable, une mobilité accessible. Il nous faut préserver la santé à tous les âges de la vie, assurer le bien-être des seniors, renforcer la solidarité et les liens sociaux. Il nous faut agir maintenant, pour nous, pour nos enfants et pour les générations futures.

MaWallonie est une initiative du Gouvernement de Wallonie qui donne la parole à chaque citoyen. Chacune et chacun peut formuler ses propositions concrètes pour la Wallonie de demain.

Le calendrier

- Consultation citoyenne : du 16 novembre au 21 décembre 2020
- Adoption des mesures et mise en œuvre des actions concrètes : à partir de mars 2021

Chaque avis compte !

La suite ? Ce sera avec vous ! Chaque proposition sera prise en compte et contribuera aux orientations du Gouvernement. Nous resterons en contact par e-mail ou via le site MaWallonie.be pour vous informer de la concrétisation des actions.

Votre administration participe !

Les documents à compléter sont disponibles :

- au service Population de votre administration
 - au CPAS
 - à la Bibliothèque communale
- et à déposer dans les urnes prévues à cet effet.

Il ne vous est pas possible de vous déplacer ?

Une plateforme en ligne vous permet de participer à l'action en vous rendant sur le lien suivant : <https://www.mawallonie.be/>

Merci de votre participation!



Action Damien

Démasquons la lèpre

Confinées. C'est ainsi que vivent les centaines de milliers de personnes affectées par la lèpre dans le monde. En cause : le rejet social, la honte et la peur. Ces personnes cachent leur maladie, elles ne l'assument pas. D'autres ne se savent simplement pas malades. Difficile de chercher un médecin dans ces conditions. Or, sans un traitement démarré suffisamment tôt, la lèpre s'étend à tout le corps. Et la personne affectée développe des handicaps irréversibles. Son avenir vole en éclats.

Parce que de nombreux patients ne peuvent chercher une aide médicale, Action Damien vient à eux. Nous dépistons les populations directement sur leur lieu de vie. Nous démasquons la lèpre, en quelque sorte. Mais pour dépister encore plus de victimes, nous avons besoin de votre soutien.

D'après les chiffres officiels, la lèpre frappe toutes les deux minutes. Un chiffre largement sous-estimé compte tenu de l'accès difficile aux soins de santé. Nous ne pouvons pas laisser leur sort au hasard. Qui sera dépisté ? Qui ne le sera pas ?

Nous avons besoin de moyens pour que cesse cette loterie impitoyable.

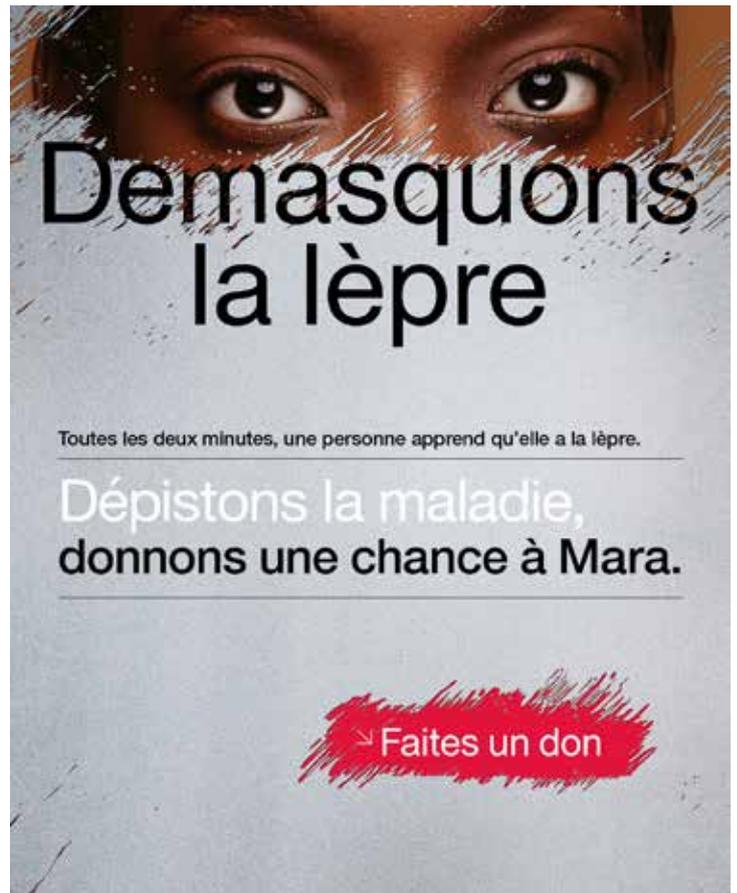
Vous aussi, refusez le hasard et aidez-nous à démasquer la lèpre. Aidez les victimes à recevoir un traitement à temps.

Week-end de campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021

Achetez ou vendez les marqueurs Action Damien pendant notre week-end de campagne les 29, 30 et 31 janvier 2021. Ou faites un don par virement sur le compte BE05 0000 0000 7575. Et ensemble, démasquons la lèpre pour offrir un avenir serein aux personnes affectées par la maladie.

Comment acheter ou vendre des marqueurs (7 € par pochette de 4 marqueurs) ?

Benjamin Meersschaert se fera un plaisir de vous indiquer la marche à suivre à l'adresse campagne@actiondamien.be ou au 02 422 59 13.



action  damien



Faites un don
BE05 0000 0000 7575

actiondamien.be

Exposition extérieure

«AgriNature - Wallonie sauvage 2019»**Décentralisation de l'expo photos du FINN**

L'Office du Tourisme d'Assesse vous propose un agréable but de promenade en ces temps difficiles!

En effet, comme chaque année, le jardin de l'ancien presbytère de Crupet accueille de magnifiques photographies en grand format issues du concours photos AgriNature, présentées l'année précédente au Festival International Nature Namur. Cette fois, c'est la catégorie «Wallonie sauvage 2019» qui est mise à l'honneur.

Cette trentaine de clichés célébrant avec poésie la beauté de la faune et de la flore de notre région s'intègre parfaitement dans ce cadre historique et ses vieilles pierres du 17e siècle.

A découvrir absolument !

En cas de présence d'autres visiteurs, merci de garder les distances de sécurité.

- ✓ Jusqu'au 28/02/2021
- ✓ Accessible librement, tous les jours.
- ✓ Dans le jardin de l'Office communal du Tourisme d'Assesse, rue Haute, 7 à 5332 Crupet (ancien presbytère, à côté de la grotte).
- ✓ Infos: 083/668 578 - tourisme@assesse.be - www.assesse-tourisme.be - www.facebook.com/assesse-tourisme - www.festivalnature.be
- ✓ Plus d'infos sur le concours photo AgriNature: www.agrinature.be



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR
CUISSON AU FEU DE BOIS

LE PAIN 

D'ANTAN
lepaindantan.be

SUIVEZ-NOUS AUSSE SUR  

GEMBLoux
1.pz, Chaussée de Namur
Tél. : 081 611 600

WIERDE
97, Rue de Jausse
Tél. : 081 588 883




COFINAM

FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'INSTITUT DES EXPERTS COMPTABLES

Expert Comptable – Conseil Fiscal

rue du Bois Gilot 4 - 5336 Courrière
Tél : 083/66.06.90 - Fax : 083/66.06.99
Mail : info@cofinam.be - Web : www.cofinam.be

INFIRMIÈRES À DOMICILE

Toutes mutuelles agréées

7j/7 

**Assesse - Florée - Gesves - Faulx-les-Tombes
Sorée et environs**

DAGNELIE Cécile	0477/58.80.96
WELVAERT Marie-Noëlle	0472/11.42.40
VERJANS Veronique	0472/10.68.99
ROQUET Katy	0497/45.52.53

Electricité Bâtiments & Industries
Panneaux Photovoltaïques
Alarme vol & incendie
Vente électro - Domotique
...



De Bel
Electricité générale

Devis gratuit !

Rue du Trieu d'Avillon
5336 Courrière
Michel Debel
Gsm : 0476/24 54 66
debel1970@gmail.com

Jacques LEONET-PAIRON

PEINTRE - TAPISSIER
DÉCORATION INTÉRIEURE & EXTÉRIEURE

La Fagne 34 - 5330 ASSESSE
0497/57 39 38
Tél./Fax 083/65 52 15
www.melvildecoration.be

TOITURES



LABAR GREGORY

- CHARPENTES - ZINGUERIES
- AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS - TERRASSES
- BARDAGES - ISOLATION

labargregory@gmail.com
Tél. 0478/46.73.49
TVA BE 0883.329.213

SD-Matic SRL

Electrotechnique – Automation – Robotique – Pneumatique

Réalisation d'armoires électriques/pneumatiques industrielles
(Schémas, montage, mise en service)
Programmation de PLC et de robots industriels
Dépannage, rénovation ou nouvelle installation







Sébastien Danielli
sd-matic@outlook.com +32 (0) / 472 23 16 39



Edito

Edition 4 pages pour notre Assesible de fin d'année et pour cette 100ème édition du Perspectives et Réalités qui nous accueille depuis 2002.

Cette année fête également les 25 ans de l'ACSTA ! Si nous n'oublions pas l'actualité des associations et clubs, nous revenons sur une sympathique rétrospective de notre quart de siècle d'existence. Retrouvez sur notre site une **page spéciale** de notre blog consacrée à quelques illustrations pour étendre cet article. Entre autres, un fichier pdf du premier Assesible 8 pages de 2002 !

La situation sanitaire ne permettant pas l'organisation des fêtes de village, nous avons également prévu une rétrospective des kermesses de l'entité en deux parties, sensations garanties !

L'Assesseur nostalgique

Sommaire

P. 28 : Connaissez-vous... Les Pionniers de Courrière ?

P. 29 : ACSTA : 25 ans de vie associative assessoise

P. 30 : Mariage sportif à Assesse !

Exposition : Mes parents ne me disaient pas tout

P. 31 : Rétrospective kermesses, partie 1

Vous voulez connaître le calendrier des activités de l'entité d'Assesse ?

Rien de plus simple...



Demandez « L'Info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à

info@assessecsta.be

et vous recevrez le bimensuel par courriel.

ou rendez-vous sur **www.assessecsta.be**

Connaissez-vous...

Les Pionniers de Courrière ?

Présentation par Chinchilla, animateur responsable des Pionniers de Courrière.

Bonjour à tous,

Nous sommes les pionniers de la 50ème de Courrière et nous avons pour projet de partir en camp humanitaire à l'étranger en juillet 2021 !

Le scoutisme est un mouvement de jeunesse reposant sur l'apprentissage de valeurs, telles que la solidarité, l'entraide et le respect. Son but est d'aider le jeune individu à former son caractère et à construire sa personnalité tout en contribuant à son développement physique, mental et spirituel. Cela se fait au travers de nombreuses activités, expériences et voyages.

Notre unité existe depuis 1990 et nous avons déjà eu l'occasion d'investir de nombreux locaux pour nous rassembler : le château de Ronchinne, le château scout de Courrière, le château-ferme de Crupet, la ferme du Corioule et maintenant nous nous réunissons dans le bois didactique de Courrière.

Nous accueillons une centaine de jeunes entre 6 et 18 ans provenant d'Assesse et des alentours. Baladins, Louveteaux, Éclaireurs et Pionniers, à chaque âge sa section.

Les Pionniers sont des jeunes entre 16 et 18 ans, motivés, prêts à mettre leurs compétences et énergie au service des autres et également de leurs convictions !

Cette année, nous souhaiterions partir dans les pays défavorisés de l'Est afin de passer un moment avec des enfants en situation précaire et d'aider à la rénovation de bâtiments ! Si nous en avons l'opportunité, nous aimerions également découvrir la nature des pays du Nord !



Vous avez besoin d'aide pour vos travaux ?

Pour financer nos projets et voyages, les Pionniers cherchent des **petits jobs**. Nous vous offrons nos services pour tout type de travaux de jardinage, bricolage, évacuation, services en mariage/communions, etc. En plus de tout ça, nous avons différents projets "réguliers" : vente de lasagnes, vente de vins en novembre/décembre, des bars pionniers deux fois par an, la tenue d'un stand au marché de Noël de Gesves ou encore notre traditionnel tournoi de football qui reviendra pour la septième édition le 1er mai 2021.

Malheureusement annulé cette année en raison de la situation sanitaire, nous espérons que ce moment sportif et festif pour les jeunes de la région qui viennent s'affronter pour tenter de remporter LE titre final, sera de retour en grandes pompes !



Besoin d'aide ?

Envie d'apprendre à nous connaître ou nous rejoindre ?

N'hésitez pas à nous contacter via le numéro 0479 26 01 21 ou à l'adresse mail : pionniers.courriere@gmail.com

Retrouvez également une mine d'informations utiles sur notre site web : www.50nm.be

En espérant vous rencontrer bientôt, pour les Pionniers de la 50ème de Courrière,

Samy Laarbui - Chinchilla

A.C.S.T.A. : 25 ans de vie associative assessoise

Retour sur un quart de siècle au service des associations et clubs de l'entité d'Assesse

1995 Créé à l'initiative du Conseil communal et dans le cadre d'un projet " P.R.I.M.E. " de la Région wallonne, l'association de fait rassemblait des représentants du Centre Culturel d'Assesse, du Centre sportif de Maillen (RBC Maillen) et du S.I.T.E (Syndicat d'initiative) avec un Comité de gestion présidé par G. Rossignon et composé de Mme P. Brichard (secrétaire), C. Collet (trésorier) et de Mme Cl. Ledoux et MM. M. Goethals, JF. Legrand, JL. Mossiat, R. Fripiat, JM. Rouart, G.Trausch et de MM. A. Bulet et Cl. Pesesse, échevins.

Th. Bernier (coordinateur) et JL. Lelièvre (agent technique) furent le 2 premiers emplois subsidiés par la Région wallonne, hébergés dans un local de l'école communale de Sart-Bernard.

Notons quelques réalisations : Permanences au Point d'information estival à Crupet, développement de gîtes et de fléchages touristiques, carte IGN-Assesse et ouverture du Bois didactique au public (S.I.T.E.) , soutien aux Plaines de vacances et Stage sportifs (Centre sportif) et à la Fête du Bois (COKA) et l'Exposition du Patrimoine (Centre Culturel).



1998 Première publication de l'**Assessible** qui, comme indiqué par son nom, est ACCESSIBLE aux différents groupements d'ASSESE. L'Assessible pouvait se prévaloir d'un triple rôle : " celui de rassembler et d'être l'intermédiaire qui fera mieux connaître et apprécier les activités de chaque association " (une centaine).

2000 L'Association Culture Sport Tourisme d'Assesse devient une asbl avec un Conseil d'administration (CA) rassemblant Mmes D. Boucher, P. Brichard (secrétaire), M. Dans et MM. A. Bulet, M. Goethals (trésorier), JL. Beudart, JM. Jaumotte, J. Fripiat, JM. Rouart et G.Trausch (président). Mme B. Moon et M. R. Fripiat ont rejoint le CA en 2001, comme représentants du Conseil communal.

Un site Internet (<http://www.assesseacsta.be>), géré par le coordinateur, permet aux associations de rassembler leurs initiatives et comptes rendus de leurs activités et en 2002, la Commission communication communale donne son accord pour la publication de l'Assessible, comme encart couleur dans le Bulletin communal (P&R) et le " **Mémento des associations** " est, dorénavant, distribué dans chaque boîte aux lettres de l'Entité.



2004 'ACSTA devient employeur officiel des 2 postes, dans le cadre du transfert d'un Projet " P.R.I.M.E. " en Projet " A.P.E. ", toujours subsidié par le Forem.

Vu la mise en place d'un Office communal du Tourisme et d'un Service communal de la Culture, l'ACSTA oriente ses activités au service de toutes les associations assessoises, reconnues par la Commune : après un appel à candidatures auprès de toutes les associations, 15 représentants d'associations rejoignent l'Assemblée générale qui nomme un CA composé de Mmes P. Brichard (secrétaire), M. Dans, AL. Laborie et MM. M. Dauwen, R. Detaille (trésorier), J. Fripiat, JM. Rouart et G. Trausch (président). MM P. Ballez et R.

Fripiat rejoignent le CA, comme représentants du Conseil communal.

En 2005, Th. Bernier rejoint le personnel communal et Mme M. Servotte devient la nouvelle coordinatrice. **L'info-courriel**, une version électronique est publiée, dès 2006, à près de 700 partenaires et média, qui annonce événements et calendriers des activités des différentes associations.

2011 JL. Lelièvre prend une pension bien méritée et M. Ch. Marchand devient le nouvel agent technique. Au CA, en 2007, M. S. Humblet a remplacé M. P. Ballez comme représentant du Conseil communal. En 2012, après la création d'une Régie communale autonome des sports, nouvel appel à candidatures, auprès des associations, qui finalise une nouvelle AG rassemblant 17 représentants d'associations et un nouveau CA où A. Lantonnois et JM. Delmotte (nouveau trésorier) deviennent administrateurs.

2016 Hébergée depuis 2014, dans un bureau de l'Administration communale, Mme M.Servotte prend sa retraite, en 2016, après plus de 10 ans au service de l'ACSTA et M. F. Landrain est engagé à partir de 01/08/2016.

2020 Nous voici au terme d'une histoire de 25 ans d'information, de rencontres conviviales, en appui indispensable pour l'accompagnement de leurs bénévoles dans le cadre de l'entretien des bâtiments et en support logistique pour offrir visibilité aux associations assessoises (les nouvelles ou plus petites en particulier), voire à leurs bénévoles.



La pandémie " covid-19 " qui nous frappe ne nous autorise pas à fêter cet anniversaire de 25 ans comme nous l'aurions souhaité. Rappelons que l'ACSTA ne crée pas d'événement, ne se substituant pas aux projets des associations, mais s'associe à toute demande associative. Cependant programmées, plusieurs soirées-information, à l'adresse des associations, sur des thèmes tels que " Comprendre le Code des Sociétés et Associations " et " Etre bien assuré ", seront reportées.

Enfin, nous ne pourrions pas évoquer cet anniversaire sans oublier de mentionner et de remercier la Région wallonne (pour le soutien financier au maintien des 2 emplois) ainsi que l'administration communale d'Assesse accordant, annuellement, un subside de fonctionnement (assurant ainsi la gratuité de nos services aux associations).

Le Conseil d'administration actuel : Mmes P. Brichard (secrétaire), M. Dans et MM. M. Dauwen, A. Lantonnois, JM. Rouart et G.Trausch (président/trésorier) ainsi que Mme N. Marcolini et M. JL. Mosseray, représentant le Conseil communal d'Assesse.

L'AG de l'asbl rassemble, depuis 2018 et outre les administrateurs : Mmes et MM. G. Boutsen (asbl " Le Diable Vauvert "), Fr. Lecomte (Fanfare Royale Ste-Cécile Assesse), A. Pirot (Groupe " Chemins et sentiers publics "), J. Delfosse (Comité " Magimpré " et des Fêtes de Florée), JM. Dubois (asbl " Cécilia "), J. Gérard (Yoga club Sart-Bernard), V. Lhoest (Comité d'animations sartoises) et S. Marchal (Club Photo Assesse).

Trausch G., Président

Mariage sportif à Assesse, vive le Handball !

près deux ans de fiançailles entre les clubs de handball d'Assesse et de Ciney, le partage des infrastructures, des forces vives et la complicité des joueurs ont amené les responsables à envisager de marier les deux clubs, du moins pour les équipes des minimes (U16) et cadets (U18).



Ainsi lors de l'Assemblée Générale de cet été, les deux clubs se sont unis pour former **HACCA : Handball Association Condruzienne Ciney Assesse**.

A l'issue de cette AG, un nouveau comité s'était formé à cette occasion.

Le club d'Assesse reste sous son nom pour les jeunes de moins de 14 ans. Une équipe de seniors n'est plus possible pour cette année, mais avec le vivier des U18, c'est un des objectifs de ce nouveau club : avoir 3 équipes en partant des pré-minimes (moins de 14 ans), en passant par les minimes (moins de 16 ans), pour arriver aux seniors (dès 16 ans) pour la prochaine saison 2021-2022.

Fin septembre, au moment de lister les joueurs, HACCA peut s'enorgueillir de reprendre 38 joueurs dont 12 nouvelles affiliations. Ainsi, en U14, ils sont 12. En U16 : 16 joueurs et en U18 : 7. Il y a également 3 joueurs seniors qui continuent les entraînements en attendant l'arrivée des U18 pour la prochaine rentrée.

Les entraînements s'étalent tout au long de la semaine sur les deux sites d'Assesse et de Ciney. Ces entraînements se composent d'une préparation physique, mais aussi technique et tactique. Si les jeunes s'entraînent selon leur

catégorie d'âges, les mélanger permet de tirer certains vers le haut et de les préparer en fin de saison au passage à la catégorie supérieure. Le club veille à ce que les aînés se forment afin d'assurer le coaching des plus jeunes. Ainsi, deux U18 et un U16 sont détenteurs d'une formation leur permettant de coacher les plus jeunes.

Les jeunes jouent dans 3 championnats :

Les U14 restent concentrés sur le championnat " Lux-Nam " avec une douzaine de rencontres face à Floreffe, Godinne et Beuraing.

Les U16 disputent les matchs dans le Brabant-Hainaut alors que les U18 sont inscrits dans le championnat Liégeois.

Le club poursuit des objectifs à la fois sportifs :

- L'acquisition des fondamentaux pour les U14 ;
- Terminer dans le top 4 pour les U16 ;
- Terminer dans le top 4 du premier tour en U18.



Mais aussi ludiques, à savoir que l'ambition première est de passionner les enfants pour ce sport et surtout, qu'ils y trouvent du plaisir.

Le club ne serait rien sans les parents qui suivent les enfants, se forment pour devenir officiel de table, arbitre, pour tenir la buvette, laver les maillots et simplement soutenir les enfants lors des matchs. Un soutien bienveillant dans le respect de tous les acteurs du handball.

Le club est également fier de l'entrée dans le centre de formation de handball de la LFH (Ligue Francophone de Handball) d'un U16, joueur qui a déjà été invité à un stage de l'équipe nationale (M15).

Contacts : Eric WILMOT, 0479 17 25 75 eric@greenfoxadvice.be ou Caroline ETIENNE, 0479 23 77 70 secretariat@hacca.be

Exposition à Assesse : Mes parents ne me disaient pas tout

Pour le 80ème anniversaire du début de la seconde guerre mondiale, une exposition commémorative s'est tenue à Assesse en l'Eglise Saint-Martin.

Organisée par la Province de Namur, la Commune d'Assesse, l'Asbl Qualité Village Wallonie (Q.V.W), l'Association Patriotique de l'Entité d'Assesse (A.P.E.A) et l'Asbl Assesse Patrimoine Promenades Embellissement Loisirs (A.P.P.E.L.), cette exposition itinérante a rassemblé près de 600 visiteurs.

Particularité de cette exposition, des témoignages de 5 habitants du village. Marcel Dauwen, Président d'A.P.P.E.L. a d'ailleurs présenté un album souvenir qui reprend des extraits des témoignages des villageois (Lucienne Philippart, Yolande de Diesbach, Madelaine Laloux, Emile Lehaire et Maria Brouir). Faisant partie de l'histoire, l'exode de Lucienne Philippart retient l'attention. En mai 40, la Belgique est envahie, de nombreux Belges se réfugieront en France. Ayant quitté Assesse avec quelques affaires en direction de Montbazin (Hérault), Mlle Philippart y restera plusieurs mois.

Lors de la création de l'exposition et de recherches, le Président d'A.P.P.E.L. M. Dauwen prendra contact avec Daniel Beauron, Président du Cercle de Recherches sur le Patrimoine Montbazinois.



Crédit photo : Freddy Gillain



Suite à un échange de courriels, sur la photo ci-contre, on apprend qu'il s'agit d'un soldat belge, de Paulette et Fernand Collière chez qui Mlle Lucienne Philippart a été accueillie avec sa famille.

Alors âgée de 12 ans, elle a fréquenté l'école à Montbazin jusqu'à la fin juin 1940. Ils sont rentrés en Belgique au mois d'août.

Le site <http://www.memoiredemontbazin.fr/des-hommes/les-belges-reconnaisants/> nous gratifie d'un témoignage de Mlle Philippart, enregistré chez elle le 1er août 2019, relatif à l'exode à Montbazin.

Elle confie des souvenirs précieux.

Besoin d'une information supplémentaire ? N'hésitez pas à joindre Marcel Dauwen au 083 65 65 65.

Retour vers les Kermesses, partie 1 :

Elles n'ont pas eu lieu cette année et pourtant, on a pensé à elles. A l'ACSTA, on s'est dit : "Pourquoi pas tenter de retrouver quelques affiches et anecdotes ? ". Mission lancée !

Pour la " Commune de **Maillen** ", notre pépite sera une affiche de la kermesse de 1921 partagée par la Jeunesse de Maillen.

Comment les gens s'amusaient-ils il y a 99 ans ?

Le dimanche 18 septembre 1921, après la messe, les hommes mariés se retrouvaient au Café Fifi Scarbotte pour jouer aux cartes (jeu de piquet). Pour les amateurs de " jeu de couions ", le rendez-vous était au café Fosséprez. La Jeunesse de l'époque se réunissait l'après-midi du dimanche pour la danse d'honneur et la remise des cocardes. S'ensuivait un bal dans chaque café.

Après la messe du lundi, les villageois se réunissaient sur la place. Les jeunes filles qui dansaient, pouvaient participer à une tombola. En début d'après-midi, un carrousel cycliste précédait des jeux de quilles pour tous les amateurs et le soir, bal et réjouissances clôturaient la journée.

Chose que l'on ne voit plus sur une affiche, le mardi commençait avec le réveil à 11h. L'après-midi faisait place à des propositions de différents jeux dans les cafés du village, nombreux prix à la clé ; jeu de quilles pour jeunes filles au Café Paquet, jeu de bouteille au Café Hébette, jeu de Porcelet au Café Verlaine, jeu de pierrot pour jeunes filles, tous s'amusaient jusqu'à 17h avant d'à nouveau écouter de la musique.

C'est deux dimanches plus tard que se terminait cette kermesse 1921. Dès 13h, un grand concours de jeu de balle était organisé et pour clôturer, chaque café organisait un bal en fin d'après-midi.

Retrouvez-le document en qualité tout à fait correcte sur notre page spéciale du blog ACSTA dédiée à cette rétrospective. Vous ne pourrez plus dire que vous ignorez qui était bourgmestre de Maillen à l'époque.



A **Sorinne-la-Longue**, très belle proposition d'une membre du comité d'animation à travers les carnets de Kermesse. Même si je ne vivais pas à Assesse, on recevait les mêmes à la maison alors que j'étais enfant. Possédant 98% de publicités afin de financer les animations par les organisateurs, ces carnets sont riches en informations d'époque. Anciens noms de garages, commerces, modèles de voitures à présent ancêtres, c'est comique. Saviez-vous d'ailleurs qu'à Sorinne-la-Longue, il y avait un concours photos ? Organisé par la Jeunesse et le Foyer sorinnois, il fallait trouver le nom d'un établissement, sa localité et l'objet insolite placé sur le cliché. Était-ce facile avec la qualité d'impression d'il y a 30 ans ? Retrouvez deux captures sur notre site.



Pendant ce temps-là, à **Courrière** :

Nous remercions Jean-Marie Dubois pour des affiches de 1985 à 1995 et des affichettes de 1971 à 1974 imprimées où l'on découvre des programmes fabuleux avec en 1971, un Grand Bal emmené par l'orchestre musette " The Sylvers ".

Le 09/09/1979, un tour de chant au programme où petits et grands de 4 à 104 ans pouvaient s'inscrire afin d'interpréter un titre accompagné de la Fanfare et où " Clique et Majorettes " ainsi que " Rondo Final " animaient la soirée dès 20h. Entre concours de couyon, jeu de la queue du cochon

et repas festifs, on ne s'est jamais ennuyé à une Kermesse de Courrière.



Et à **Crupet**, voici une petite perle qui nous fait bien rire à l'ACSTA, merci à Marcel Pesesse pour son témoignage :

Anecdote ? Peut-être celle-ci en 1977 : A cette époque, les hommes de Crupet se rassemblaient pour faire des randonnées en vélo. Pour la kermesse, nous avons décidé d'organiser une course à vélo " entre nous ".

Erreur dans le programme annoncé sur le journal, nous avons fait mention d'une course à vélo. Résultat : Samedi midi, le village était envahi de voitures et de coureurs venus de tous horizons s'inscrivant pour la course. Je ne me souviens plus du nombre, mais c'était assez impressionnant ! Nous avons improvisé, (pris de gros risques au plan assurances...), et organisé la course.

Tout s'est finalement bien terminé.

A notre époque, une telle chose ne serait plus possible.



Et à **Assesse, Florée et Sart-Bernard** ? : fin de la rétrospective Kermesses dans notre prochain numéro.

BOUCHERIE Bertrand Bourgeois

Blanc Bleu Belge
Boucherie Charcuterie Traiteur



Bertrand et toute son équipe vous souhaitent de merveilleuses fêtes et une très bonne année 2021

62€

Une bouteille de mousseux offerte



10 mises en bouche au choix
2 entrées au choix
2 plats préparés au choix
2 accompagnements au choix

Tous nos produits sont fabriqués dans nos ateliers

Entrées chaudes

- Scampis à la diable
- Scampis homardine
- Coquille Saint-Jacques
- Duo de croquettes (fromage & crevettes)

Plats préparés [sauce & légumes compris]

- Magret de canard, sauce aux 4 poivres
- Gigue de chevreuil, sauce grand veneur
- Pavé de saumon, sauce à l'aneth
- Dinde farcie, sauce aux champignons

Accompagnements

- Gratin dauphinois
- Pomme macaire
- Purée aux herbes



9€ /pce



15€ /pce



13€ /kg

Vous pouvez également commander vos volailles prêtes à cuire, vos plateaux garnis, vos charcuteries «Maison» de fêtes ainsi que vos gibiers et autres viandes en frais



Bertrand BOURGEOU • Chaussée de Gramptinne 161 • 5340 Gesves
Tél. 083 67 71 05 • Fax 083 67 83 19 • bourgeaugesves@skynet.be

Funérailles BODSON

Au service de votre famille

Nouveau

WIERDE
Chaussée de Marche 1017

BOUGE - Rue de Sardanson 64

081 201990 • www.funeraillies-bodson.be



Vaste parking



24h/24









Salle de réception/cérémonie



De bon poil

Salon de toilette

f

0475 / 24 21 00

Rue du Centre 37 - 5333 Sorinne-la-Longue

Face à l'église

SOINS ESTHÉTIQUES

L'art

Pose d'ongles et cils.
Vêtements et accessoires.
Bons cadeaux pour tous les budgets

Lara votre esthéticienne

Sur RDV au 0493/38.89.97

Rue poilvache 20
5336 Courrière




Conception et réalisation : sprl REGIFO Edition - Fosses-la-Ville - Tél. 071 74 01 37 - Fax 071 71 15 76 - info@regifo.be - www.regifo.be